



## **« Chez nous, (...) c'est nous d'abord ! Ensuite, les autres s'alignent... »**

« Risques et Opportunités perçus pour la cohésion sociale et  
Gouvernance locale dans la Région du Haut-Sassandra »



# **« Chez nous, (...) c'est nous d'abord ! Ensuite, les autres s'alignent... »**

**« Risques et Opportunités perçus pour la cohésion sociale et  
Gouvernance locale dans la Région du Haut-Sassandra »**

**Mai 2019**

Cette étude a été réalisée grâce à l'appui de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

Crédit des photos dans ce rapport : Copyright INDIGO Côte d'Ivoire  
Tous droits réservés.

ISBN 978-2-901934-02-8  
EAN 9782901934028

Copyright : Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace 2019. Tous droits réservés.

Publié en Mai 2019

Les polices typographiques utilisées dans ce rapport sont Suisse International, Suisse Works et Suisse Neue, par Swiss Typefaces qui sponsorise généreusement Interpeace.

[www.swisstypefaces.com](http://www.swisstypefaces.com)

Quai Perdonnet 19  
1800 Vevey  
Switzerland

La reproduction de courts extraits de ce rapport est autorisée sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Pour des autorisations ou informations complémentaires, merci de contacter [wao@interpeace.org](mailto:wao@interpeace.org).

**Interpeace Bureau d'Abidjan**

Villa n° 43  
Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux  
06 BP 2100 Abidjan  
Côte d'Ivoire

Tél. : +225 22 42 33 41  
E-mail : [wao@interpeace.org](mailto:wao@interpeace.org)  
Web : [www.interpeace.org](http://www.interpeace.org)

**Indigo Côte d'Ivoire**

Carrefour 22<sup>ème</sup> arrondissement,  
Cocody 2 plateaux 7<sup>ème</sup> Tranche,  
Lot 3384B – Ilot 272 – Rue 120 Immeuble R+3,  
3<sup>ème</sup> étage Appartement 3C.

Tél. : +225 20 00 05 64  
[indigocdi@gmail.com](mailto:indigocdi@gmail.com)  
[www.indigo-ci.org](http://www.indigo-ci.org)

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)  
Bureau en Côte d'Ivoire**

2ème étage de Green Buro  
rue Booker Washington, Cocody,  
Abidjan, Côte d'Ivoire 04 B.P. 1825

Tél. : +225 22 48 27 27/ 28  
<https://www.jica.go.jp/french/index.html>

# Equipe de recherche et publication

## Indigo Côte d'Ivoire

Coordonnateur	Dr. KOUAME Yao Séverin, Sociologue
Chercheur principal	Dr. N'GORAN Parfait, Sociologue
Assistants de recherche	ATTIOUA Martial BENIE Epiphanie KONE Michel KOFFI Alexis KOUAME Georges TUO Sibéhon
Support	DAGNOKO Monique, Responsable administratif et financier  KOUASSI Lucien, Assistant administratif et financier

## Interpeace - Bureau Abidjan

Directrice régionale Afrique de l'Ouest	POLIDORO Alessia
Responsable des Programmes Afrique de l'Ouest	HOFF Mirko
Chargée du Programme Côte d'Ivoire	BODDAERT Mathilde
Charge d'appui au Programme Côte d'Ivoire	REUSSNER Etienne DIALLO Madina
Graphiste	CHOC Estuardo

# Table des matières

Pour parcourir ce document, cliquez sur n'importe quel titre de la table des matières.  
Pour revenir ici, cliquez sur un numéro de page

---

## **6 Acronymes et sigles**

---

## **7 Résumé exécutif**

---

### **13 I. Introduction**

#### **13 Contexte de l'étude**

#### **13 Méthodologie**

---

### **19 II. La région du Haut Sassandra : structure de la population, de l'économie locale et configuration du champ politique**

#### **20 1. La région du Haut Sassandra et ses départements**

##### **20 1.1 Une population dominée par les migrants et concentrée dans le chef-lieu de région**

##### **21 1.2 Une économie locale tournée vers l'agriculture de plantation**

##### **22 1.3 Une gouvernance locale affectée partiellement par la décennie de crise politico-militaire**

##### **23 1.4 Un champ politique peu « brutal » mais volatile**

### **24 2. Les communes de la région du Haut Sassandra : des enjeux importants autour de la cohésion sociale et de l'accès aux services de base**

---

### **27 III. Risques et opportunités perçus dans la région du Haut-Sassandra**

#### **27 1. Risques et opportunités perçus pour la cohésion sociale**

##### **27 1.1 Risques perçus pour la cohésion sociale**

##### **30 1.2. Opportunités perçues pour la cohésion sociale**

#### **33 2. Risques et opportunités perçus pour la relation « Populations-Autorités locales »**

##### **33 2.1 Risques perçus pour la relation populations-autorités**

##### **34 2.2 Opportunités perçues pour la relation populations-autorités**

#### **37 3. Risques et opportunités perçus pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics**

##### **37 3.1 Risques perçus pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics**

##### **41 3.2 Opportunités perçues pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics**

---

### **47 IV. Annexes : Comment lire l'analyse systémique**

#### **47 Exemple d'une boucle d'auto-renforcement**

#### **48 Manière de lire**

---

### **49 V. Sources secondaires**

# Acronymes et sigles

<b>ANADER :</b>	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
<b>CHR :</b>	Centre Hospitalier Régional
<b>CNO :</b>	Centre Nord-Ouest
<b>COGES :</b>	Comité de Gestion des Établissements Sanitaire
<b>COGES :</b>	Comité de Gestion des Établissements Scolaires
<b>CSR :</b>	Centre de Santé Rural
<b>CSU :</b>	Centre de Santé Urbain
<b>CSU :</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>DDNET :</b>	Direction Départementale Nationale et de l'Enseignement Technique
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FPI :</b>	Front Populaire Ivoirien
<b>GOR :</b>	Gbagbo Ou Rien
<b>IEP :</b>	Inspection de l'Enseignement Primaire
<b>INS :</b>	Institut national de la statistique
<b>JICA :</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>MINADER :</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>ONEP :</b>	Office Nationale d'Eau Potable
<b>PCN-CI :</b>	Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire
<b>PDCI :</b>	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
<b>RAP :</b>	Recherche Action Participative
<b>RDR :</b>	Rassemblement Des Républicains
<b>RGPH :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SODECI :</b>	Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire
<b>SSSU :</b>	Service de Santé Scolaire et Universitaire

# Résumé exécutif

La présente étude vise à faire l'état des lieux de la gouvernance locale et de la cohésion sociale dans la région du Haut Sassandra, dans ses départements et en particulier dans les sept communes de la région, à savoir Daloa, Vavoua, Bédiala, Zoukougbeu, Saïoua, Issia et Gboguhé.

L'étude a été réalisée en deux phases. La première a essentiellement consisté à documenter la structure de la population, les principales activités économiques et les dynamiques sociales qui les portent. La seconde phase s'est quant à elle focalisée sur l'analyse des risques et opportunités perçus pour la gouvernance locale et la cohésion sociale, en mettant l'emphase sur trois axes principaux : (I) risques et opportunités perçus pour la cohésion sociale, (II) risques et opportunités perçus pour la relation populations-autorités, (III) risques et opportunités perçus pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics. L'analyse des données collectées sur ces trois axes auprès de l'administration publique locale, de certains services techniques et des populations locales, a fait émerger les points saillants exposés ci-dessous.

## 1) La cohésion sociale

(i) Les données statistiques montrent qu'à l'échelle des sept communes, il y a un **déséquilibre démographique important entre les populations migrantes (allogènes et allochtones) installées dans la région et les populations autochtones**. Sur les 1'430'960 habitants recensés en 2014 dans la région du Haut Sassandra, les migrants représentent à eux seuls près de 79,04% de la population. Nourri par l'importante ressource foncière et l'attractif de l'agriculture de plantation locale (cacao, café, hévéa, anacarde, etc.), ce déséquilibre démographique ne manque pas d'être source de tensions intercommunautaires dans de nombreux terroirs. A Issia, Daloa et Bédiala plus qu'ailleurs, il n'est pas rare que **les populations autochtones soient habitées par un sentiment d'envahissement et d'inégalités dans l'accès aux opportunités économiques ; les allogènes et les allochtones quant à eux partagent le fait que leur réussite sociale soit mal acceptée et vécue par les autochtones**. Ces ressentiments communautaires partagés donnent souvent lieu à des **confrontations violentes, surtout lorsqu'ils sont mobilisés comme moyen de marketing politique dans la lutte pour le contrôle sociopolitique**. A Issia et Bédiala par exemple, les tensions autour des élections locales d'octobre 2018 ont mis en évidence la compétition ouverte entre les aspirations des autochtones et celles des allochtones malinkés. En toile de fond de cette confrontation se

trouve la **volonté des autochtones de « régner chez eux »** au moins politiquement, même si **les migrants**, du fait de leur ascendance économique, **se sentent eux aussi en droit de faire entendre leur voix** dans l'arène politique locale. Dans un contexte de déséquilibres sociodémographiques et économiques aussi prononcés entre migrants et autochtones, et de confrontation des aspirations, il y a des **risques importants de récupération ou d'accaparement de toute initiative collective par chacune des communautés**.

(ii) Le deuxième risque à la cohésion sociale porte sur les **tensions générationnelles entre les aînés sociaux et les cadets**. Dans le Haut Sassandra, la catégorie sociale des jeunes (de 0 à 35 ans) représente plus de 80% de la population selon les données du Recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH) 2014. Ici comme ailleurs en Côte d'Ivoire, bon nombre de jeunes vivent dans des conditions sociales précaires (chômage, pauvreté) qui les poussent, comme à Saïoua et Daloa, à tenter l'expérience de la migration irrégulière vers l'Europe. En sus, ils ont une forte propension à s'affranchir des contraintes relatives aux mécanismes traditionnels de contrôle social et de l'autorité des aînés sociaux, mais aussi à s'autonomiser politiquement ou socialement. Les localités de Bédiala, Daloa, Issia et Vavoua sont illustratives de la **dé-légitimation de la figure de l'aîné et de l'affaiblissement de son autorité** sur les cadets sociaux. Or, conjuguée à l'**aspiration des jeunes à s'autonomiser**, la fragilisation de l'autorité des aînés conduit à la récurrence des tensions générationnelles. À l'origine de ces tensions ouvertes et latentes, le sentiment partagé d'une frange de la jeunesse que les aînés « n'ont rien fait » pour le développement de leur localité, qu'ils sont à la solde des leaders politiques ou qu'ils bradent les terres cultivables - les exposant ainsi à la précarité ou à l'exode/la migration irrégulière. Ces tensions entre aînés sociaux et cadets constituent, de ce point de vue, une menace à la cohésion sociale et à la mise en œuvre réussie d'une initiative collective qui implique les deux groupes d'âge.

(iii) Le dernier axe d'analyse de la cohésion sociale questionne l'état du **capital social communautaire** à l'aune des dynamiques qui s'observent dans le **continuum rural-urbain ou contexte de rurbanité**. Les sept communes que compte le Haut-Sassandra se sont toutes bâties sur un **fond de ruralité qui subsiste**, malgré les dynamiques d'urbanisation apportées par la communalisation. Cette ruralité, dont l'expression la plus achevée reste certaines pratiques culturelles transmises de générations en génération, peut devenir au fil du temps **porteur de**

**risque pour la cohésion sociale.** Ainsi dans une localité comme Zoukougbeu, la survivance du rite initiatique des « hommes panthères » dans un espace d'urbanité est devenue source de tensions entre les communautés. Les valeurs mises en avant dans cet évènement culturel majeur pour les autochtones Niamboua ne sont pas partagées par tous.

Sur la base de l'analyse des points saillants relatifs à la cohésion sociale, il est recommandé de :

- Privilégier les initiatives qui suscitent **l'engagement des autochtones et des migrants de façon inclusive et équitable et qui ne renforcent pas les inégalités entre eux.** Aussi, dans la constitution d'un comité de gestion de toute initiative de développement communautaire, il conviendra par exemple de mettre le préfet/sous-préfet à la tête du comité. Pour ce qui est des acteurs locaux à engager, plutôt que de mettre l'accent sur le critère de l'origine sociale ou ethnique, il importe de privilégier leurs qualités et capacités personnelles en termes de leadership, ou leur légitimité tel que cela leur est conféré par les communautés bénéficiaires du projet. En clair, le projet doit certes être inclusif des différentes composantes de la société, mais surtout mettre en avant l'engagement et le sens de l'intérêt collectif des acteurs qu'il implique.
- **Eviter les initiatives de développement limitées aux îlots de quartier** afin de ne pas renforcer les inégalités socioéconomiques entre les communautés. Les projets qui sont mis en œuvre en espérant générer une gouvernance communautaire dans un espace urbain d'affaiblissement des liens de solidarité, ont du mal à prospérer.

## 2) La relation populations-gouvernants

La difficulté des autorités municipales à créer de la proximité avec les populations en privilégiant des cadres de dialogue inclusifs, contribue à étioler la confiance entre elles et les administrés. Le constat du **déficit d'un modèle de gestion participatif** est une constante à l'échelle des sept communes étudiées, quoique plus ou moins prononcé selon les contextes. Or, moins les autorités sont en capacité de créer de la proximité, plus élevé est le risque de retrait des populations de la gouvernance locale et des initiatives de développement qui sont mises en œuvre. Les exemples de Saïoua, de Bédiala et d'Issia montrent toutefois qu'au niveau local, des acteurs de l'administration déconcentrée (sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture) sont porteurs d'un leadership de proximité reconnu par les communautés, contrairement aux autori-

tés municipales. Pour la mise en œuvre de toute initiative de développement, il sera judicieux de garder à l'esprit ce **déficit de confiance entre les populations et les autorités municipales** afin de créer, en amont, les conditions d'une intervention réussie. Au regard de ce qui précède, les recommandations ci-dessous ont été formulées :

- Pour toute initiative menée au niveau des sept localités, il est nécessaire **d'identifier un acteur de la gouvernance locale capable de créer du lien avec les populations.**
- **A Daloa**, encourager la **création d'un cadre de dialogue** entre les populations et les autorités locales, afin de **susciter en eux un sentiment commun d'appartenance** et un intérêt partagé autour des initiatives collectives.
- **À Zoukougbeu et Gboguhé**, mettre en place un **cadre de dialogue** qui implique les populations à des échelles maîtrisables, en vue de **susciter leur participation aux initiatives de développement.**
- **À Bédiala**, encourager la **culture de la participation citoyenne** chez les populations dans toute leur diversité.
- **À Vavoua, Issia et Saïoua**, analyser la posture de l'autorité à **créer du lien** avant de l'engager à porter ou à mettre en œuvre une action de développement local.

## 3) La gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics

La **concentration des infrastructures dans les zones les plus urbanisées** réduit l'accès des populations les plus vulnérables aux services sociaux de base. En effet, les infrastructures sanitaires, éducatives et hydrauliques se concentrent essentiellement dans les villes les plus urbanisées (Daloa, Issia) et sont déficitaires dans les autres villes et villages communaux. Ces déséquilibres s'observent également à l'intérieur des villes. Plus on évolue vers les espaces ruraux, plus le déficit d'infrastructures s'accroît. En outre, on observe un **déficit majeur en termes d'accès des populations aux services sociaux de base dans toutes les communes**, notamment en ce qui concerne les secteurs de la **santé et de la sécurité**. Pour ces deux secteurs par exemple, on dénombre en moyenne 1 médecin pour 10'815 habitants sur l'ensemble des 7 localités, et 1 policier pour 2'746 habitants. Ces ratios sont largement inférieurs aux normes internationales et nationales<sup>1</sup> en la matière. Le secteur de la sécu-

1 Norme internationale selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) concernant le ratio médecin/nombre d'habitants :

rité est particulièrement symptomatique des failles de l'offre de services publics. En effet, à la faible présence policière par rapport au nombre d'habitants, s'ajoute un profond **délitement de la confiance entre populations et forces légales de sécurité**. Cette situation est plus prononcée à Vavoua, zone où la décennie de gouvernance rebelle a accru la légitimité de l'offre alternative de sécurité, incarnée notamment par les « dozos » (chasseurs traditionnels originaires du nord du pays et organisés en confrérie). Ainsi dans cette localité, les populations ont une forte propension à se tourner vers cette **offre informelle de sécurité**, autour de laquelle elles structurent un mode de participation par des levées de cotisations. La capacité supposée des « dozos » à répondre efficacement à l'importante demande de sécurité participe de cet affaissement du niveau de confiance entre les populations et la police. A Bédiala et Gboguhé, la délivrance du service public de santé connaît une relative amélioration du fait du leadership de certains acteurs individuels<sup>2</sup>. Différentes expériences montrent que face aux contraintes, il existe au plan local une **capacité de résilience des populations qui permet de générer des réponses alternatives à celles (ou à l'absence de celles) de l'Etat**.

Dans les **secteurs de l'eau et de l'éducation**, les infrastructures et l'offre de services souffrent aussi de **dysfonctionnements en termes de couverture et d'entretien**. Ces dysfonctionnements mettent à nu des problèmes de gouvernance des infrastructures et d'accès à l'offre de services publics. Autour des points d'eau (borne fontaine, HVA<sup>3</sup>, PMH<sup>4</sup>) à Saïoua, Issia, Gboguhé, Zoukougbeu et Daloa s'observent d'un côté, le faible niveau d'engagement des communautés à l'entretien des infrastructures dont elles ont bénéficié ; et de l'autre, les logiques de privatisation que déploient certains acteurs en vue de s'accaparer le bien collectif. **L'absence de consensus autour des règles de gestion et le déficit de capacité de contrôle citoyen** sont les principaux qui structurent la **crise de la gouvernance des infrastructures et la privatisation du bien collectif**. Dans le domaine de l'éducation, l'interprétation différenciée des règles par les parties prenantes (parents, enseignants, responsables d'écoles) conduit à la désaffection et à un profond déficit d'engagement des parents dans la gou-

vernance des « COGES » (Comités de Gestion). A contrario, l'exemple des écoles communautaires à Zoukougbeu montre que **plus il y a consensus autour de la définition des règles du jeu dans la gestion d'une infrastructure, plus les communautés s'engagent, et plus elles se l'approprient**. Dans la même veine et comme il a été donné de constater autour des points d'eau à Daloa, Zoukougbeu et Bédiala, moins les communautés sont en capacité d'exercer un contrôle communautaire sur les usages d'un bien collectif, plus les risques de privatisation de ce bien par des acteurs locaux s'accroissent.

Sur la base des analyses supra, l'étude formule les recommandations suivantes pour informer la mise en œuvre de toute initiative de développement dans la région du Haut-Sassandra :

- Repenser les modèles de gouvernance dans le domaine de l'eau avec les différentes parties prenantes du secteur en s'assurant qu'elles aient une compréhension commune des règles du jeu ;
- Privilégier et renforcer le modèle de gestion de l'eau observé à Vavoua et Saïoua, dans lequel les communautés ont démontré leur capacité à recourir à des réponses alternatives pour satisfaire leurs besoins ;
- Appuyer les écoles communautaires ou s'approprier ce modèle de fonctionnement pour le dupliquer sur l'ensemble des localités concernées par le projet ;
- Investir dans une évaluation des mécanismes de fonctionnement des comités de gestion dans le secteur de la santé dans certains cas. Ces instances de participation communautaire ne fonctionnent pas toujours et partout ;
- Toute initiative doit donner la possibilité aux populations d'établir les règles du jeu. Par conséquent, il faudrait encourager la participation communautaire dans la définition des règles qui encadrent leur participation à la gestion/gouvernance des infrastructures.

1/10 000 habitants. Norme nationale selon le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) concernant le ratio policier/nombre d'habitants : 1/500 habitants.

2 D'un côté, en s'appuyant sur ses propres ressources, le médecin-chef du centre de santé urbain de Bédiala se déplace dans les villages et campements rattachés à son aire sanitaire pour inciter les populations à se faire consulter/vacciner, ou à adopter des pratiques de prévention contre les maladies infectieuses comme la tuberculose. Son engagement de longue durée lui a permis de créer des liens de confiance avec la population et à se construire une réputation qui rassure les populations, leur donne le sentiment d'être prises en charge et d'avoir un accès relativement facile au personnel soignant. De l'autre, l'infirmier-major de Gboguhé, fort de sa capacité d'écoute et de conseil, a réussi à améliorer l'accès des populations aux services délivrés par le centre de santé urbain.

3 Hydraulique villageoise améliorée.

4 Pompe à Motricité Humaine.



# I. Introduction

---



# I. Introduction

## Contexte de l'étude

Au terme de près d'une décennie de conflit politico-militaire (2002-2011) en Côte d'Ivoire, le fonctionnement de l'administration publique a fortement été perturbé tant au niveau central que local. Les abandons massifs de poste par les fonctionnaires pour cause d'insécurité et de délitement de la chaîne d'autorité, la destruction et le pillage d'édifices publics, ainsi que divers effets collatéraux du conflit, ont entraîné de graves dysfonctionnements et contraintes qui ont altéré la qualité de la fourniture des services publics au niveau de l'administration locale. Pis, l'incapacité des pouvoirs publics à délivrer aux populations certains services de base comme l'éducation, la santé ou la sécurité ont dans de nombreuses parties du pays, principalement dans ce qui était la zone dite CNO (Centre-Nord-Ouest), affecté la confiance et accentué la distance entre les populations et l'État central ou certains de ses représentants locaux.

Le Haut Sassandra est l'une des rares régions de la Côte d'Ivoire à avoir expérimenté de façon concomitante, trois types de gouvernance. En effet, sur différentes portions de son territoire, une « gouvernance rebelle » a été instaurée avec en toile de fond une propension forte à la prédatation des ressources locales par les mouvements rebelles occupant la zone. La ville de Vavoua a été l'épicentre de ce modèle de gouvernance. Sur certains autres pans du territoire de la région, l'interposition entre les parties belligérantes par des forces impartiales a donné lieu à la création d'une zone dite « tampon » vide de toute forme de gouvernance, exposant les populations à une importante insécurité entre 2002 et 2009. Enfin, principalement autour de Daloa et certaines localités proches comme Issia et Saioua, la continuité du fonctionnement de l'État a pu être garantie malgré les incertitudes liées à la période de conflit. Comment, dans un contexte de réaffirmation totale de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, cette coexistence de modèles différenciés de gouvernance affecte-t-elle la qualité de la confiance entre populations et pouvoirs publics, mais aussi et surtout, la délivrance du service public ? De façon générale, comment dans cette région, les populations perçoivent-elles l'autorité et participent-elles à la gouvernance locale ?

C'est à cet ensemble de questions que la présente étude portée par Interpeace et son partenaire Indigo Côte d'Ivoire, a vocation à répondre pour ensuite formuler des recommandations en vue de la mise en œuvre de toute initiative de développement dans la région du Haut Sassandra.

## Méthodologie

La recherche, dans son ensemble, s'est déroulée en **deux grandes phases**. La première phase a consisté à faire la monographie du contexte sociodémographique, économique, politique, sécuritaire et infrastructurel de la région, principalement à travers une revue de données secondaires et des interactions avec des personnes ressources sur ces questions. Quant à la seconde phase, elle s'est plutôt focalisée sur l'identification des contraintes et opportunités liées au (i) vivre-ensemble communautaire, aux (ii) relations entre populations et autorités ainsi qu'à la (iii) gouvernance des infrastructures et à l'accès aux services publics tel que perçues par les populations et les parties prenantes à la gouvernance locale dans les sept (7) communes de la région.

La méthodologie de base d'Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire est adossée à la **Recherche Action Participative (RAP)**. Cette approche consiste à prendre en compte les perspectives de toutes les couches sociales de la base au sommet de la société, en procédant à des entretiens individuels, à des consultations de groupe (focus group) et à des observations.

**Pour la première phase de l'étude**, la recherche documentaire a servi comme principal outil de collecte des données. Elle a consisté à collecter des données secondaires essentiellement quantitatives dans les administrations décentralisées et déconcentrées (conseil régional, mairies, préfectures, sous-préfectures, etc.) dans les représentations locales des services de santé (direction régionale de la santé, directions départementales de la santé, hôpitaux, centres de santé urbain, etc.), de l'éducation (inspections de l'enseignement primaire), de l'hydraulique (direction régionale de l'hydraulique, SODECI<sup>5</sup>), dans les structures locales de développement (INS<sup>6</sup>, direction régionale de l'agriculture, direction régionale

5 Société de Distribution de l'Eau de Côte d'Ivoire.

6 Institut National de la Statistique.

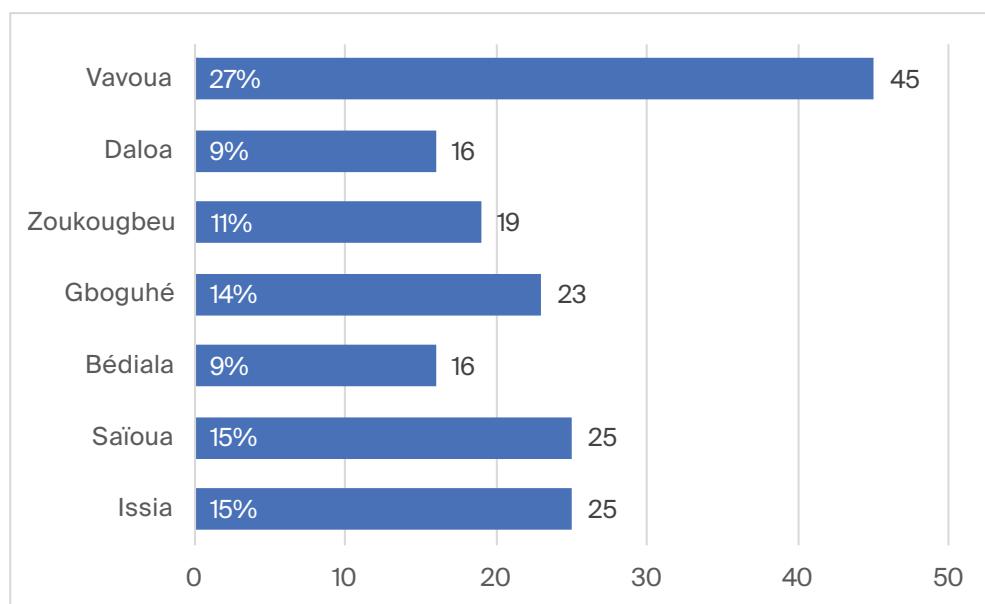
de l'ANADER<sup>7</sup>, etc.) et dans les institutions dédiées à la sécurité (Police) et à la justice (tribunaux).

Pour comprendre les implications des informations quantitatives collectées, la recherche documentaire a été complétée par des entretiens individuels ou des groupes focaux de discussion. Dans cette optique, l'accent a été mis sur la qualité perçue de l'offre dans les services sociaux de base et les dynamiques structurantes ou de-structurantes dont se nourrit le fonctionnement de ces services.

Dans les 7 localités étudiées, des acteurs institutionnels et des acteurs non institutionnels ont été engagés dans les consultations et les entrevues.

Au total pour cette première phase, 8 groupes focaux de discussion et 59 entretiens individuels ont été réalisés. Le nombre total de participants à ces consultations s'élève à 169 dont 16 à Daloa, 16 à Bédiala, 23 à Gboguhé, 24 à Issia, 26 à Saïoua, 45 à Vavoua et 45 à Zoukougbeu.

**Figure 1: Répartition des enquêtés de la phase 1 selon les communes**



Source : Équipe de recherche Indigo Côte d'Ivoire, décembre 2018

<sup>7</sup> Agence National d'Appui au Développement Rural.

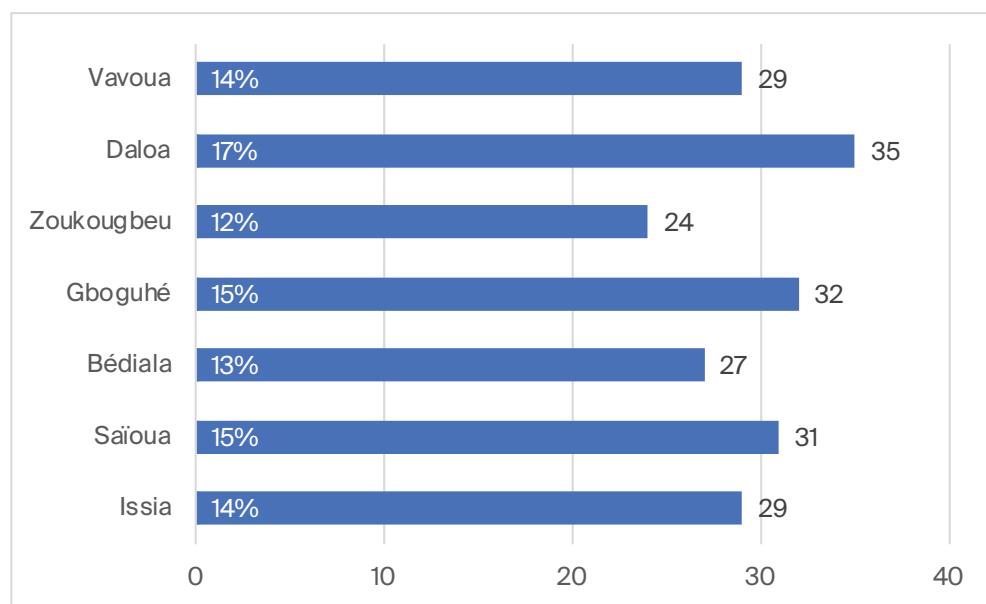
Sur l'ensemble des acteurs engagés dans les consultations au cours de la phase 1, on dénombre 24 femmes soit 14% des effectifs et 145 hommes soit 86% des effectifs. La population enquêtée est relativement jeune : 10% pour les acteurs dont l'âge est compris entre 24 et 34 ans, 53% pour ceux dont l'âge oscille entre 34 et 54 ans.

Autour des trois (3) grandes thématiques analysées durant la **seconde phase de l'étude**, à savoir la cohésion sociale, les rapports populations-autorités, la gouvernance des infrastructures et à l'accès aux services publics, des acteurs institutionnels et des acteurs non institutionnels ont été engagés dans des focus groupes de discussion et des entretiens individuels. En termes d'acteurs institutionnels, ce sont principalement des secrétaires généraux

de préfecture et de mairie, des sous-préfets, des commissaires et agents de Police, des inspecteurs d'enseignement primaire (IEP), des présidents de Comités de gestion (COGES) et autres responsables ou agents de l'État dans les domaines de la santé et de l'hydraulique qui ont été visés. Quant aux autres types d'acteurs engagés, il s'agit, entre autres, de leaders de jeunesse, de chefs de communautés, d'associations ou groupements d'intérêts économiques féminins, de « dozos », de chefs de terres ou de village, de commerçant(e)s et de planteurs.

Pour la seconde phase de l'étude, ce sont au total 207 acteurs qui ont été engagés dans les consultations, répartis comme suit : 35 à Daloa, 32 à Gboguhé, 31 à Saïoua, 29 à Vavoua, 29 à Issia, 27 à Bédiala et 24 Zoukougbeu.

**Figure 2: Répartition des enquêtés de la phase 2 selon les communes**

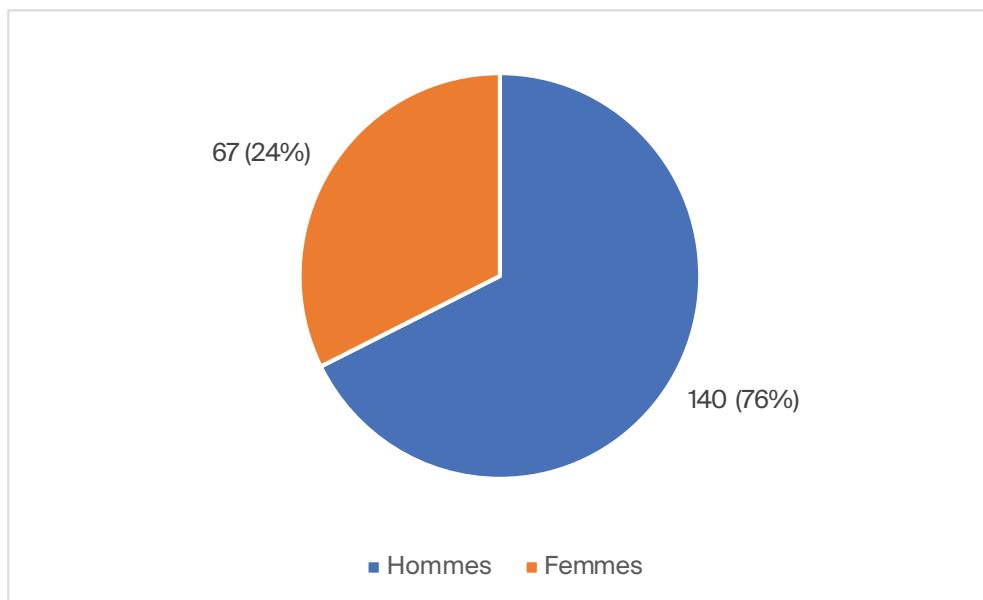


Source : Équipe de recherche Indigo Côte d'Ivoire, janvier 2019

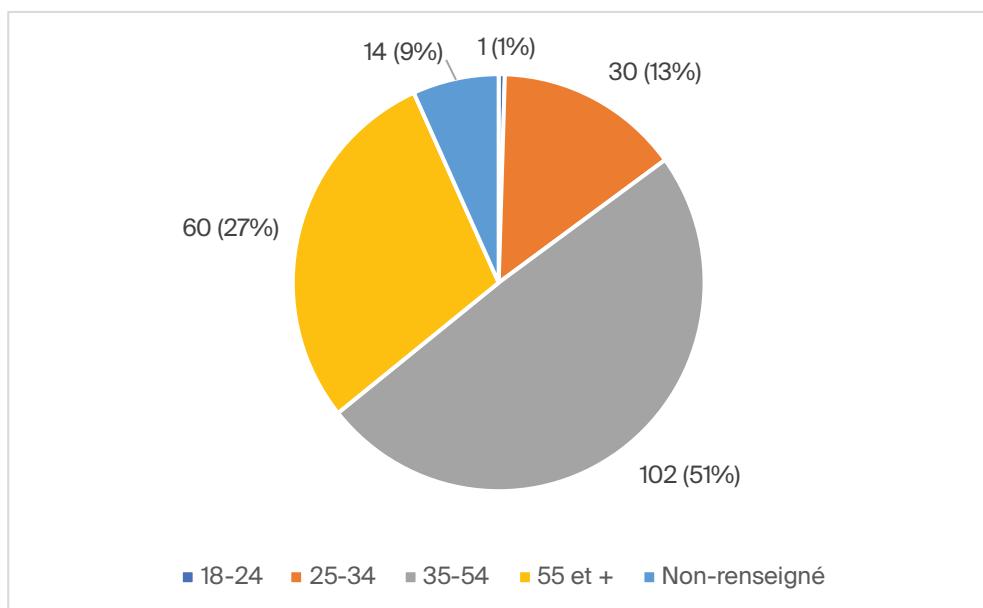
Pendant la deuxième phase du processus de recherche, en termes de participants à l'étude, l'on dénombre 67 femmes soit 24% de l'effectif et 140 hommes soit 76% de l'effectif. Les tranches d'âge de 35-54 ans, 55 ans et plus,

et 25-34 ans sont les plus importantes de la population enquêtée. Elles représentent respectivement 51%, 27% et 13% de l'effectif des participants.

**Figure 3: Répartition des enquêtés selon le genre**



**Figure 4: Répartition des enquêtés par tranche d'âge**



## II. La région du Haut Sassandra : structure de la population, de l'économie locale et configuration du champ politique

---

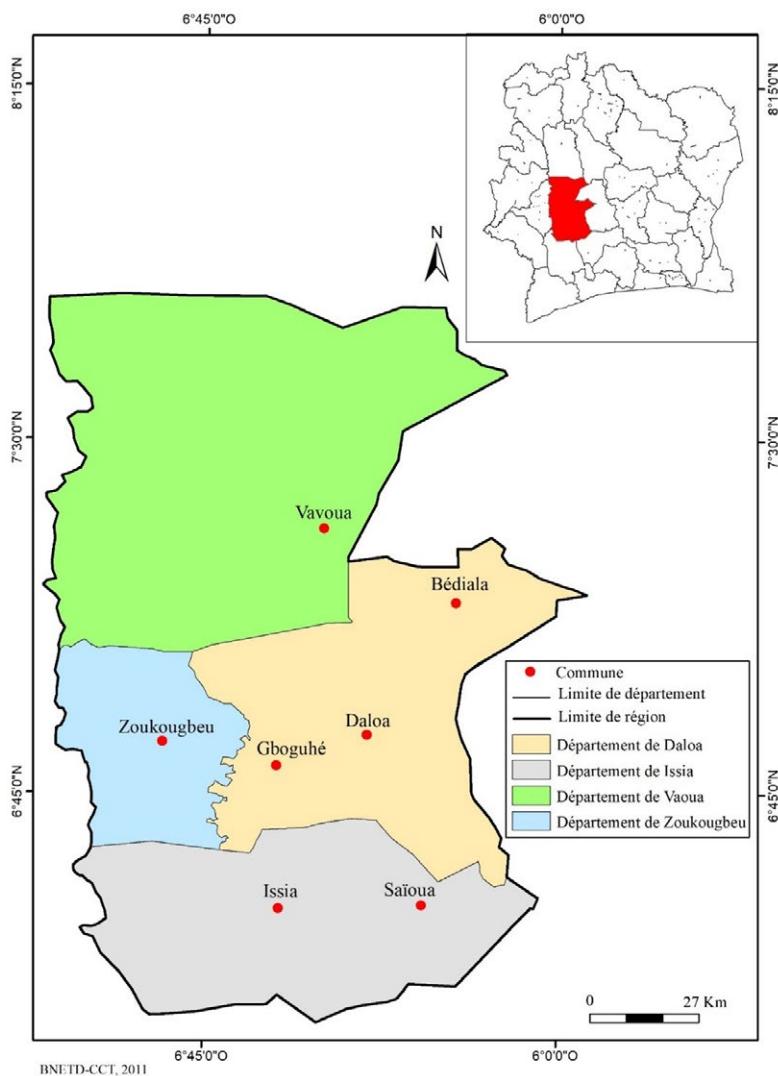


## II. La région du Haut Sassandra : structure de la population, de l'économie locale et configuration du champ politique

Cette section donne un aperçu global de la région du Haut Sassandra, ses départements et communes. Elle met l'emphasis sur quatre points clés : les caractéristiques de la structure démographique, de l'économie locale, des infrastructures et la configuration du champ politique.

L'analyse de ces quatre aspects justifiera également la **pertinence de la région du Haut Sassandra** pour une analyse approfondie des **enjeux autour de la cohésion sociale** qui sera présentée par la suite.

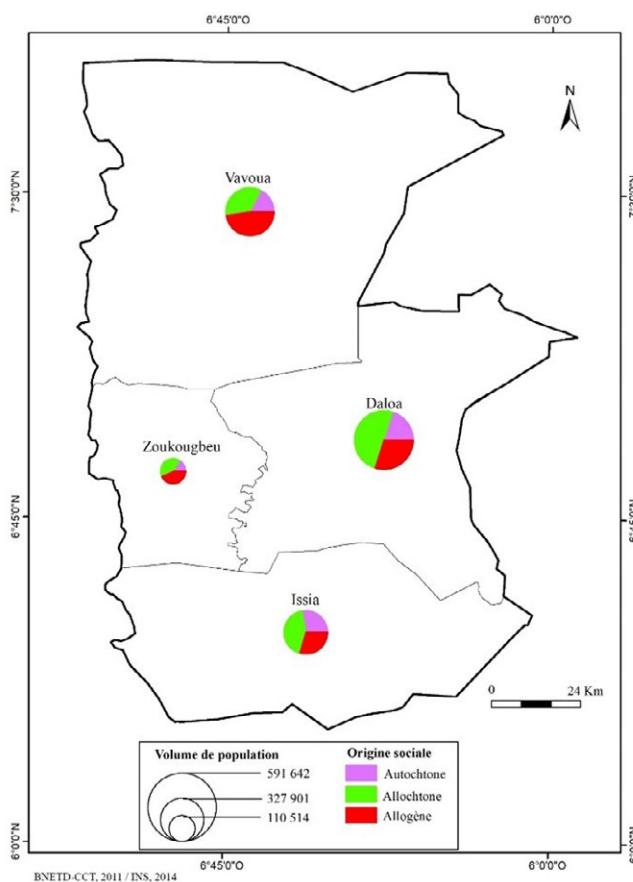
Carte 1 : Localisation de la région du Haut Sassandra avec ses quatre départements



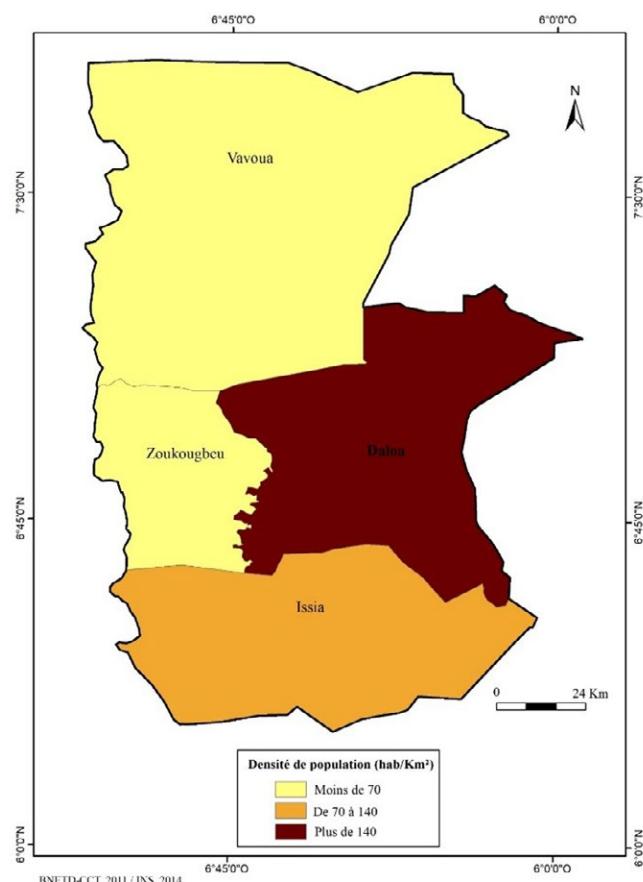
# 1. La région du Haut Sassandra et ses départements

## 1.1 Une population dominée par les migrants et concentrée dans le chef-lieu de région

Carte 2 : Répartition de la population des départements de la région du Haut Sassandra selon l'origine sociale



Carte 3 : Densité de population dans les départements de la région du Haut Sassandra



Véritable **bassin d'accueil d'une immigration** ouest africaine et nationale, le Haut-Sassandra a une structure de population qui reflète une importante diversité socio-ethnique. Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2014<sup>8</sup>, le Haut-Sassandra abrite une population alloge (Burkinabè, Maliens, etc.) représentant 35,75% de sa population totale. 43,29% de sa population est allochtone (majoritairement composée d'Akans venus du centre du pays et de Gur ressortissant du Nord, contre 20,96% d'autochtones. Avec l'implication massive de ces migrants dans l'économie de plantation, la raréfaction des terres et le déficit de for-

malisation des règles pour y accéder sont très souvent à l'origine de tensions entre les communautés. Mieux, la région étant **l'une des plus densément peuplée du pays** (94 habitants/km<sup>2</sup> contre 70 habitants/km<sup>2</sup> au niveau national), la pression sur les infrastructures est manifeste, surtout que la proportion la plus importante de la population (41,35%) est concentrée à Daloa, chef-lieu de région. Dans les autres localités, majoritairement composées de gros campements alloge et/ou allochtones non encore érigés en village, un important problème d'accessibilité des populations aux services publics se pose.

8 INS Daloa, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014.

**Tableau 1 : Répartition de la population du Haut Sassandra selon les origines ethniques**

		Autochtones	Allocliches	Total Ivoiriens	Total Non Ivoiriens	Total Général
<b>Daloa</b>	Nbre	119,872	295,543	415,415	176,218	591,633
	%	20	50	70	30	100
<b>Issia</b>	Nbre	91,062	140,078	231,140	96,761	327,901
	%	28	43	70	30	100
<b>Vavoua</b>	Nbre	70,639	139,395	210,034	190,878	400,912
	%	18	35	52	48	100
<b>Zoukougbeu</b>	Nbre	18,333	44,447	62,780	47,734	110,514
	%	17	40	57	43	100
<b>Ensemble region</b>	Nbre	299,906	619,463	919,369	511,591	1,430,960
	%	20,96	43,29	64,25	35,75	100

En termes de répartition de la population du Haut Sassandra selon le sexe, la proportion des hommes est estimée à 54% alors que celle des femmes est de 46%. En outre, la structure des âges des habitants de la région présente une population essentiellement jeune avec 27,56% pour les 5-15 ans et 35,69% pour les 15-35 ans. A priori, cette population jeune constitue un capital humain important pour dynamiser l'économie de la région. Mais englués dans la précarité socioéconomique et la désespérance sociale, les jeunes se retrouvent souvent au cœur des tensions entre communautés. De plus, ces dernières années, on estime qu'ils constituent la frange la plus importante des personnes engagées dans la migration clandestine<sup>9</sup>. Le caractère clandestin du phénomène le rend difficilement traçable, surtout en ce qui concerne la structuration des réseaux auxquels elle est adossée. Néanmoins selon des participants à nos consultations, d'importants réseaux existeraient dans les départements de Daloa et d'Issia<sup>10</sup>.

## 1.2 Une économie locale tournée vers l'agriculture de plantation

La région du Haut Sassandra bénéficie d'un **couvert forestier important et d'une pluviométrie abondante**, deux éléments qui favorisent le développement d'une florissante économie agricole, adossée aux productions de rente<sup>11</sup> (cacao, café, hévéa, anacarde, palmier à huile) et aux productions vivrières (banane, maïs, gombo, manioc, riz, etc.). **L'agriculture occupe près 75% des populations** qui y vivent et est caractérisée par une forte **prédominance des populations migrantes** (allocliches et allogènes) au niveau des productions de rente. L'important volume de cacao produit ou commercialisé fait du Haut Sassandra la deuxième région productrice de cette culture de rente après le Bas Sassandra. Les estimations des campagnes 2013/2014 et 2016/2017 illustrent l'ancrage de l'économie de plantation et particulièrement de la cacao-culture dans la région.

9 Koné R. et N'Goran R., 2017, Migration irrégulière en Côte d'Ivoire : logiques sociales et stratégies des retournés d'Anyama et de Daloa, Rapport d'étude.

10 Selon le Secrétaire Général du Chef de tribu de la communauté bété de Saïoua, plus d'une centaine de jeunes à Saïoua se sont engagés dans la migration irrégulière. Dans la deuxième phase de l'étude, des entretiens sont prévus pour décrire le profil des acteurs engagés dans ce phénomène, comprendre leurs motivations et examiner les impacts perçus ou réels sur l'économie locale et sur la cohésion sociale.

11 Ces dernières années, l'apparition de maladie du *swollen shoot* a provoqué la destruction par les producteurs d'un pan du verger cacaoyer et favorisé le développement de nouvelles cultures comme l'anacarde et l'hévéa.

**Tableau 2: Volume de cacao commercialisé au cours de la campagne 2013/2014 dans les départements du Haut Sassandra**

Départements	Quantité commercialisée en 2013/2014 (en tonnes)
Daloa	49 642
Issia	21 967
Vavoua	38 866
Zoukougbeu	958
<b>Total</b>	<b>111 433</b>

Source : Conseil Café-Cacao 2014, cité par le Conseil régional du Haut Sassandra

**Tableau 3: Volume de la production cacaoyère en 2016 et 2017 dans les départements du Haut Sassandra**

Départements	Quantité produite en 2016 (en tonnes)	Quantité produite en 2017 (en tonnes)
Daloa	90625,29	108276,68
Issia	90839,52	151436,68
Vavoua	48483,85	56542,53
Zoukougbeu	ND	ND
<b>Total</b>	<b>229948,66</b>	<b>316255,48</b>

Source : Direction régionale de l'agriculture du Haut Sassandra, (non daté)

A côté de l'agriculture, principale source de revenus des populations, il se développe, à une échelle encore relativement faible, des activités d'élevage et de pêche, essentiellement portées par les allophones (Maliens, Bozo). On note également la présence, dans les quatre départements de la région, d'unités industrielles tournées vers la transformation du bois, vers le décorticage du riz et du café, ainsi que le conditionnement du cacao. L'activité minière, notamment l'extraction d'or, est encore embryonnaire et très faiblement régulée par les autorités locales. Dans certaines localités, elle se déroule dans la clandestinité, donnant de la sorte lieu à ce qui est couramment désigné sous le nom « d'orpailage clandestin ». A Saïoua, les villages de Dahira, Broma, Zega et Gazéhio auraient été, il y a deux ans, des sites où s'est développé l'orpailage clandestin<sup>12</sup>. Dania (sous-préfecture de Vavoua) et Grègbéu et Basraguhé (sous-préfecture Zoukougbeu) seraient également touchés par cette activité d'exploitation clandestine de l'or. Allophones (burkinabé) et allochtones (malinké) sont mis à l'index comme en étant les principaux acteurs.

Mais l'exploitation informelle de l'or a des conséquences sur la sécurité et la cohésion sociale. En effet, d'une manière générale au sein des communautés autochtones, l'on fait peser sur les orpailleurs clandestins, des soupçons de crimes rituels liés à leurs activités économiques. Par ricochet, le sentiment d'insécurité au sein des populations se renforce.

### 1.3 Une gouvernance locale affectée partiellement par la décennie de crise politico-militaire

Le Haut Sassandra n'a été que partiellement touché par le conflit politico-militaire qui a secoué la Côte d'Ivoire. C'est sa partie septentrionale, notamment le département de Vavoua qui a vécu sous administration rebelle. Pendant cette période de vide institutionnelle, les modes de gouvernance ad hoc se substitués à ceux de l'Etat.

<sup>12</sup> Phénomène abondamment évoqué par le Secrétaire Général du Chef de tribu de la communauté bété au cours d'un entretien individuel réalisé le 14/12/2018 à Saïoua.

De fait, plus de huit (8) années après la fin du conflit armé, le département de Vavoua est caractérisé par un niveau élevé de criminalité et de sentiment d'insécurité au sein des populations, malgré le redéploiement de l'administration déconcentrée et décentralisée. En lien avec cet environnement d'insécurité ambiante, il revient de façon récurrente dans les propos d'acteurs, que les fonctionnaires qui travaillent à Vavoua, sont plutôt enclins à demander à être affectés dans d'autres localités moins exposées à la criminalité. A terme, il y a des risques élevés de dégradation de la qualité de l'offre de services publics.

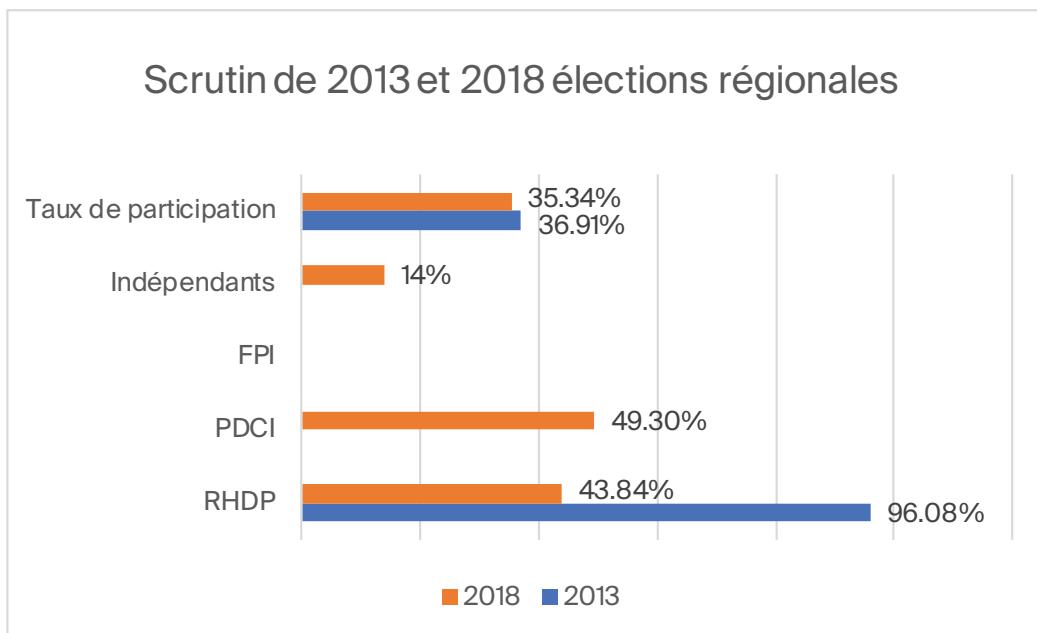
## 1.4 Un champ politique peu « brutal » mais volatile

Anciennement dominé par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), de l'indépendance jusqu'aux années 1990, et ensuite par le Front Populaire Ivoirien (FPI) de l'ex-Président Laurent Gbagbo à partir de la décennie

2000, il s'est aujourd'hui reconfiguré autour des principales tendances suivantes : le PDCI, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP unifié) et les indépendants. Les élections régionales et municipales d'octobre 2018 ont donné la configuration suivante au champ politique local : le PDCI contrôle le conseil régional et les mairies de Gboguhé, de Saïoua et de Zoukougbeu, le RHDP les mairies de Daloa, d'Issia et de Bédiala et les Indépendants, la mairie de Vavoua.

Globalement, le champ politique dans le Haut Sassandra n'est pas particulièrement congligène. Mais à l'image des dernières joutes électorales, il est régulièrement traversé par des violences sur fond de conflit de leadership (entre les chapelles ou les acteurs politiques locaux) et de revendication de la prééminence des autochtones dans le contrôle du pouvoir politique local. Les cas de violences pré-électorales à Bédiala et post-électorales à Issia en octobre 2018 est symptomatique de la volatilité du climat politique dans cette région.

Figure 5 : Configuration du champ politique dans le Haut Sassandra



Source : Commission électorale indépendante, octobre 2018

## 2. Les communes de la région du Haut Sassandra : des enjeux importants autour de la cohésion sociale et de l'accès aux services de base

Les structures sociodémographiques présentent des populations relativement jeunes dans toutes les communes. Elles sont largement dominées par la tranche d'âge comprise entre **0 et 29 ans**.

Fortement impliqués dans l'économie locale, **les allochtones et allogènes contrôlent la quasi-totalité des principales activités économiques** dans toutes les communes, notamment dans l'agriculture, principale source locale de revenu. Dans de nombreuses communes, cette activité reste prégnante vu qu'une partie importante du territoire communal est composé de village ou que nombre de résidents la pratique comme activité principale ou secondaire.

Malgré le poids économique des allogènes et des allochtones, **le champ politique reste encore dominé, dans de nombreuses localités par les autochtones**. Par exemple à Gboguhé, les Bhétés dominant de façon manifeste la sphère politique, alors qu'ils sont en minorité, ce qui reste donc un aspect intéressant à creuser davantage. La lutte pour le pouvoir politique génère régulièrement des tensions importantes, affectant la cohésion sociale dans nombre de localités. C'est le cas d'Issia où des tensions inter-ethniques semblent configurer et affecter les relations communautaires dans la commune et ses environs immédiats, exacerbées avant, pendant et après les périodes électorales. **Les conflits autour du foncier sont présents dans la quasi-totalité des communes**, avec des intensités plus ou moins variables. Dans le cas de Bédiala, ces conflits sont particulièrement manifestes. De plus, **des tensions intergénérationnelles semblent jouer un rôle de plus en plus central** dans la commune, justement pendant les périodes électorales. La commune de Zoukougbeu est marquée de manière significative par l'insécurité provoquée par les actes délictueux de certains migrants allogènes orpailleurs et ceux qui occupent illégalement la forêt classée d'une part et d'autre part la confrérie des « panthères ». Le sentiment d'insécurité qu'ont les populations est nourri par l'incapacité des forces pourvoyeuses de sécurité (police, gendarmerie) à faire diminuer les incidents sécuritaires. Il va sans

dire que la **population n'a pas confiance en ses forces de sécurité**. Les différentes dynamiques par rapport à la structure sociodémographiques, aux enjeux électoraux, aux conflits fonciers et au contexte sécuritaire ont un **impact fort sur la cohésion sociale dans les communes** ou ces dynamiques sont particulièrement prononcées.

En ce qui concerne les infrastructures, l'un des points communs qui concernent toutes les communes est la **difficulté d'accès à l'eau potable**. Cependant, ce défi est particulièrement prononcé à Gboguhé. Par ailleurs, le manque d'eau a un impact crucial sur les autres domaines importants de la vie quotidienne à Gboguhé, notamment en ce qui concerne la présence durable des fonctionnaires dans la commune. Peu enclins à rester longtemps dans la commune, le départ récurrents des agents de l'État affecte considérablement la qualité du service public dans la commune.

Au niveau des établissements scolaires, le ratio élèves/enseignant est presque respecté dans toutes les communes, sauf à Zoukougbeu où il y a 177 élèves par enseignant. Cependant, dans toutes les communes, **les écoles publiques primaires sont insuffisamment équipées**.

En parlant de ratio, l'on constate dans le domaine de la santé, un **ratio largement inférieur à la norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** concernant le nombre de médecins, infirmiers et sages-femmes dans la plupart des communes. Souvent, le relèvement de la qualité de l'offre sanitaire repose sur l'engagement d'un individu comme c'est le cas à Gboguhé. La promotion de l'offre sanitaire est assurée par l'engagement de l'infirmier qui exerce son métier depuis plus de vingt ans dans la commune compensant ainsi les lacunes des COGES sanitaires.

Concernant l'offre scolaire, sanitaire et d'eau, le **dysfonctionnement de la quasi-totalité des COGES** impacte négativement le niveau de participation des communautés à la gouvernance de l'accès aux services. Il semble donc y avoir un véritable besoin de renforcer et de rendre les mécanismes de gouvernance locaux plus inclusifs et efficaces.

Suite aux enjeux et dynamiques socio-politiques et économiques présentés ci-dessus, une **analyse approfondie des dynamiques relatives à la cohésion sociale, la gouvernance locale et l'accès aux services de base** dans la région du Haut Sassandra devient particulièrement pertinente pour informer la mise en œuvre de toute initiative de développement dans la région.

### III. Risques et opportunités perçus dans la région du Haut-Sassandra

---



# III. Risques et opportunités perçus dans la région du Haut-Sassandra

## 1. Risques et opportunités perçus pour la cohésion sociale

Ce chapitre expose les risques et les opportunités liés à la cohésion sociale sur l'ensemble des sept localités telles que perçus par les communautés et les parties prenantes à la gouvernance locale. Il faut entendre par cohésion sociale, la qualité perçue du capital social, lui-même entendu comme l'ensemble des relations horizontales entre les communautés ou entre les groupes d'acteurs en leur sein. Les risques renvoient à ce qui constitue une menace ou peut déliter le lien social, et les opportunités, à ce qui peut le renforcer.

### 1.1 Risques perçus pour la cohésion sociale

Au-delà de la question foncière, généralement exposée comme principal facteur de délitement du lien social dans les zones forestières ivoiriennes (ce qui concerne le Haut Sassandra), le présent processus de recherche a pu mettre en lumière le fait que, du point de vue des population et des parties prenantes à la gouvernance locale, les lignes de fracture communautaire sont, dans cette région, nourries par (1.1.1) des conflits d'aspirations et de droits revendiqués par les différentes populations en présence ; (1.1.2) l'affaiblissement du contrôle social des ainés sur les jeunes et les tensions entre ces deux groupes d'âge et (1.1.3), l'émettement du capital social communautaire dans l'espace urbain.

#### 1.1.1 Conflits d'aspirations à plus de droits et luttes de pouvoir sur fond identitaire

Les opportunités économiques qu'offre la région du Haut Sassandra y ont fait converger un flux important de populations de l'extérieur. La diversité sociale qui en a émergé, même si elle est présentée comme une opportunité pour le développement de la région, est source de tensions du fait de déséquilibres socioéconomiques

et démographiques entre populations qui ne cessent de s'accentuer, principalement entre les migrants et les populations autochtones. Selon les statistiques de l'Institut National des Statistiques (INS) de 2014, la taille de la population migrante est plus élevée que celle des autochtones dans chacune des sept communes du Haut-Sassandra. Allogènes et allochtones sont installés aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, créant chez une partie de la population autochtone un sentiment d'envahissement. Il s'en suit des dynamiques de replis communautaires et identitaires, confinant certaines de ces populations autochtones soit à la périphérie soit dans des îlots au cœur de la ville. Dans la commune de Daloa par exemple, selon le porte-parole de la chefferie centrale des autochtones, les autochtones bétés ne seraient concentrés que dans les quatre quartiers-villages<sup>13</sup> autour desquels la ville de Daloa s'est développée, alors que l'on dénombre 30 quartiers au sein de la commune. De façon générale, sur les sept localités, on observe une forte implication des migrants dans les activités socioéconomiques. Certains sont engagés dans la production et la commercialisation de produits agricoles (café, cacao, notamment), d'autres, dans des activités commerciales diverses. En somme, le sentiment qui se dégage d'une partie de la communauté autochtone est que ces populations migrantes, installées pour certaines de longue date dans la région, jouissent d'un contrôle presque monopolistique de l'économie locale, en plus d'avoir un poids démographique qui ôterait aux communautés hôtes toute marge de manœuvre réelle dans l'espace socio-politique.

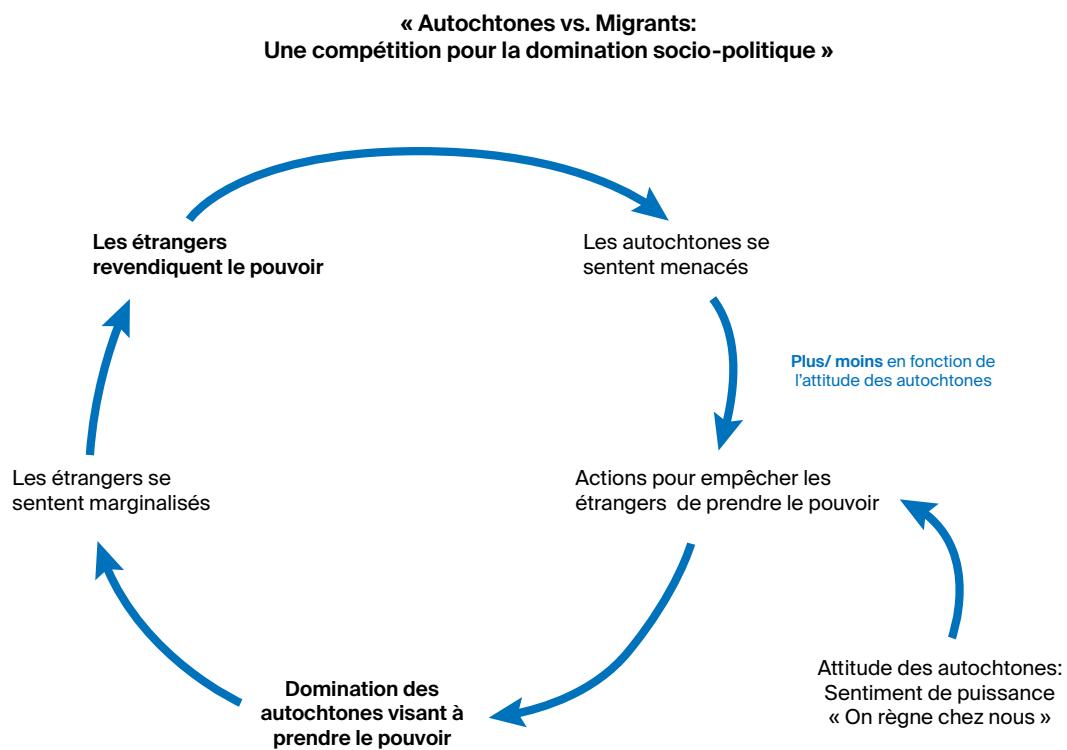
A contrario, conscients de leur poids démographique et économique, les migrants ont le sentiment d'avoir, plus que les autochtones, contribué au développement de la région. Sur cette base, il n'est pas rare que certains parmi eux estiment être en droit de jouir des retombées économiques de leur force de production et, partant d'être présent dans les espaces de décision, de participer à la vie socio-politique locale au même titre que les populations autochtones. En réaction aux attentes ainsi formulées, les autochtones développent deux attitudes. Soit, ils se résignent et s'abritent derrière une forme d'impuissance sur fond de frustrations. Dans ce cas de figure, ils délaissent tout le champ sociopolitique et la responsabilité de la décision aux autres. Soit, ils se font plus offensifs, structurant des stratégies de résilience adossées

13 Ce sont Gbeulville, Labia, Tazibou et Lobia.

à une rhétorique du primat de l'autochtonie, dont le but est de montrer aux migrants qu'eux, autochtones, sont « chez eux », sur la « terres de leurs ancêtres », et donc ne

peuvent accepter de ne pas avoir « voix au chapitre » dans la prise de décisions politiques locales.

## Boucle systémique A : Compétition autour du pouvoir socio-politique entre autochtones et migrants<sup>14</sup>



La confrontation de ces aspirations débouche sur des formes de compétition, de lutte de pouvoir entre migrants et autochtones pour le contrôle du champ sociopolitique. Cela s'exprime différemment selon les localités. À Daloa, Vavoua et Issia par exemple, on assiste à une forme de repli identitaire et de résignation de la part des autochtones. En effet, face à l'idée qu'ils sont envahis et qu'ils sont économiquement dominés par les migrants, les autochtones ont le sentiment d'avoir perdu le contrôle de leur localité. Se sentant nargués et frustrés face à la réussite sociale perçue des « étrangers », les autochtones se résignent et ne participent quasiment plus à la vie de la commune. À Issia et Daloa, cette posture est renforcée par l'élection à la tête des deux communes, en 2018, de maires supposés être originaires du nord au vue de la consonance de leurs patronymes.

Dans la commune de Bédiala en revanche, les autochtones gourous revendentiquent fortement le droit de décider des choix sociopolitiques sur leur territoir, malgré la prégnance du sentiment d'avoir été envahis et de ne pas déte-

nir le pouvoir économique, en s'accrochant à la question du primat de l'autochtonie. De fait, toute compétition électorale opposant un autochtone à un migrant, dans cette localité, donne généralement lieu à des tensions intercommunautaires. En sus, les autochtones ont une propension importante à vouloir être à la tête de toute organisation et association dans leur localité. Le cas le plus révélateur est notamment celui du bureau des Comités de Gestion scolaires de niveaux primaire et secondaire (COGES) : l'organigramme de ces différentes structures révèle que la quasi-totalité des postes de responsabilité sont détenus par des autochtones. Cette « exclusion tacite » des migrants s'observerait aussi pendant les réunions et les prises décisions, consacrant ainsi ce qui est supposé être la volonté des autochtones à vouloir être « maîtres chez eux ».

*« Chez nous à Bédiala, c'est nous d'abord, ensuite les autres s'alignent (...). Les autochtones souhaitent que les têtes de liste soient les Gourous, car selon eux, au cas où un Sénoufo est Maire, cela sup-*

<sup>14</sup> Voir annexe pour une explication comment lire l'analyse systémique

*pose que leur communauté [sénoufo] veut la chefferie du village<sup>15</sup> ».*

Contrairement aux quatre communes précitées, à Saïoua, Zoukougbeu et Gboguhé, la cohabitation entre autochtones et migrants semble plus ou moins cohésive. De l'avis des acteurs rencontrés, il n'y aurait pas de compétition ouverte et violente entre communautés pour le contrôle du pouvoir politique. En effet, dans ces localités, même si des migrants aspirent à se positionner dans l'arène politique, ces ambitions sont généralement portées, à travers des partis politiques, par des autochtones. Par conséquent, l'appartenance de ces figures politiques au terroir contribue à atténuer les ressentiments et à réduire les tensions intercommunautaires. D'ailleurs, dans des localités comme Zoukougbeu, la chefferie locale, bien que constituée d'autochtones, s'appuie sur les représentants des autres communautés dans les règlements des conflits intercommunautaires. Cela contribue à resserrer les liens entre communautés.

### **1.1.2 Tensions intergénérationnelles et affaiblissement des capacités de contrôle sociopolitique et de l'autorité des aînés sociaux sur les cadets**

La fragilisation des mécanismes traditionnels de contrôle social et l'affaiblissement de l'autorité des aînés sociaux sur les cadets constituent des phénomènes qui s'observent à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire. Dans les sept communes de la région du Haut-Sassandra concernées par l'étude, et particulièrement à Daloa, Vavoua et Issia, il ressort que plus les jeunes sont autonomes socialement, économiquement ou politiquement parlant, plus ils ont une propension à transgresser les normes et règles établies par les aînés sociaux. Cette fragilisation de l'autorité des aînés sociaux, conjuguée à l'aspiration des jeunes à s'autonomiser, a pour conséquence la récurrence des tensions intergénérationnelles. À Bédiala par exemple, lors des élections municipales de 2018, des aînés autochtones et allochtones avaient demandé aux cadets de soutenir le candidat autochtone. Mais contre toute attente, cette décision n'a pas rencontré l'assentiment des jeunes qui, estimant que les maires autochtones précédents « n'ont rien fait » pour le développement de la localité, ont préféré soutenir les candidats descendant de migrants.

*« Le village ne se crée pas seulement d'autochtones. Nous ne voyons que le développement. J'ai commencé avec eux, je termine avec eux<sup>16</sup> ».*

Dans certains cas, la légitimité des aînés est remise en cause par les cadets, qui les soupçonnent d'être à la solde des leaders politiques. C'est notamment l'exemple du chef de canton d'Issia qui aurait reçu des mains d'une autorité politique du régime actuel, un véhicule en guise de don. Ce don a été perçu par certains jeunes comme une forme de corruption de leur leader communautaire.

*« Vous savez, souvent ce sont les chefs mêmes qui font que les jeunes ne les respectent pas. Ils se laissent corrompre par les politiciens. Si toi un chef tu acceptes de prendre la voiture d'un politicien, comment les jeunes vont te respecter ? Ils ne peuvent pas te respecter puisqu'eux aussi ils ont des leaders en qui ils se reconnaissent<sup>17</sup> ».*

Dans d'autres cas, les cadets sociaux accusent les aînés d'être à l'origine de la précarité de leurs conditions de vie. Pour eux, cette pratique des aînés réduit considérablement leurs chances d'accès aux terres cultivables et les exposerait souvent à l'exode rural ou à la migration irrégulière. Ces situations créent des frictions récurrentes entre les deux générations, que les communautés identifient comme un risque important pour la cohésion sociale.

### **1.1.3 « Rurbanité » et émiettement du capital social communautaire**

Les sept communes que compte le Haut-Sassandra se sont toutes bâties sur un fond de ruralité qui subsiste malgré les dynamiques de modernisation apportées par la communalisation. Cette ruralité, dont l'expression la plus achevée reste certaines pratiques culturelles transmises de générations en générations, peut devenir au fil du temps porteuse de risques pour la cohésion sociale. Comme cela se voit dans la localité de Zoukougbeu, la survivance du rite initiatique des « hommes panthère », dans un espace d'urbanité, peut devenir source de tension dans la cohabitation intercommunautaire, les valeurs mises en avant dans cet évènement culturel, majeur pour le peuple Niamboua, n'étant pas partagées par tous.

Patrimoine culturel du peuple Niamboua, la danse des « hommes panthères » aurait été empruntée, autour des années 1950, au peuple Yacouba vivant dans la région du Tonkpi précisément à Tola, en raison de ses valeurs

15 Entretien individuel du 20/10/2018 avec un fonctionnaire de la mairie de Bédiala.

16 Focus association des femmes Vozolo (« nous allons avancer ») de Bédiala du 26/01/2019

17 Entretien individuel Leader de jeunesse d'Issia, le 06/12/2018.

éducatives et de la supposée puissance ésotérique qu'elle confère aux initiés. À l'origine, l'initiation se pratiquait dans quatre villages que sont : Nimé<sup>18</sup>, Zikagbeu, Zorgbeu et Danhounbeu. Elle durait cinq ans et sept jours. Seuls les hommes ayant vingt-cinq ans révolus étaient admis à l'initiation. Le choix des initiés obéissait à des critères tels que la probité morale, le courage et l'endurance. Le postulant ne donnait qu'un coq et chat de couleur noire plus un montant symbolique de cinq cents francs (500 FCFA) pour son initiation.

Au fil des années, ce rite initiatique a connu d'importantes mutations. Ainsi, à partir des années 1980, la durée de l'initiation est passée de cinq années et sept jours à six mois et sept jours. Le nombre de villages abritant les cérémonies d'initiation a aussi presque quintuplé<sup>19</sup>, augmentant ainsi le nombre de chefs initiés. Par ailleurs, alors que par le passé, les initiations se faisaient par rotation entre les villages concernés, désormais, elles se tiennent de façon simultanée. Les critères de recrutement des initiés ont aussi évolué. L'âge requis pour l'initiation est passé de vingt-cinq ans à moins de quinze ans, avec en prime, le versement d'un montant de quinze à trente mille francs par candidat à l'initiation. Selon certains acteurs locaux, derrière l'augmentation des coûts de participation à l'initiation, se cachent les logiques rentières des chefs-initiés du rite, dans un contexte d'inégalités économiques entre autochtones et migrants.

À Zoukougbeu, la sortie des initiés du bois sacré est un moment important de sociabilité parce qu'elle suscite une réjouissance collective sans distinction d'origine ethnique et sociale. Mais ces dernières années, la danse des « hommes panthères » est au cœur de tensions entre les autochtones et les migrants. En effet, selon les croyances liées à ce rite, les initiés doivent, au cours de leur initiation, s'adonner à des vols de poulets, de chèvres, de moutons, etc. sans se faire prendre, en vue d'attester de l'efficacité des pouvoirs surnaturels qu'ils détiendraient après le rituel initiatique. Ces pratiques se poursuivent en dehors des périodes d'initiation. S'estimant le plus souvent victimes, les allochtones et les allochtones se sont à maintes reprises plaint auprès des autorités traditionnelles et administratives, sans pour autant obtenir réparation. Ainsi, la perpétuation de vols par les initiés exacerbe les tensions intercommunautaires et fragilise le tissu social.

Les conflits de valeurs dans un espace de forte mixité sociale peuvent, comme nous l'avons vu, constituer un frein à la cohésion sociale. Mais dans le cadre de projets de développement, elles peuvent aussi devenir un moyen de mettre en dialogue des communautés, surtout lorsqu'il s'agit d'initiatives à connotation culturelle. Dans le contexte d'une commune comme Zoukougbeu, promouvoir ce type d'opportunité de rencontre des diversités socioculturelles en présence, peut aider à atténuer certaines tensions.

Par ailleurs, tout en étant un espace de forte mixité sociale, la commune et son cosmopolitisme peuvent devenir, dans leur processus d'extension, un cadre d'émettement du capital social communautaire, à travers l'affaiblissement des formes de solidarité qui faisaient la force de la vie rurale. En effet, plus les villes sont étendues, plus la distance géographique et sociale s'épaissit entre les individus. Cela est dû au fait que les quartiers qui composent la ville sont nombreux et distants les uns les autres. Par conséquent, les individus ne se connaissent pas tous forcément. Il n'y a qu'au niveau des îlots que l'on observe des efforts de rapprochement, du fait de la proximité entre les individus. Dans ces conditions, les projets qui ont été mis en œuvre en espérant une gouvernance communautaire dans un espace d'affaiblissement des liens de solidarité ont du mal à prospérer.

## 1.2. Opportunités perçues pour la cohésion sociale

Les analyses supra des risques perçus pour la cohésion sociale, montrent que sur l'ensemble des sept (7) localités, il y a une forte lutte pour le contrôle sociopolitique du territoire entre autochtones et migrants, un affaiblissement des capacités de contrôle sociopolitique et de l'autorité des aînés et un émettement du capital social communautaire dans les espaces urbains. Ces facteurs structurent des lignes de fracture inter ou intracommunautaire qui constituent des menaces potentielles pour le vivre-ensemble. Mais au cœur de ces dynamiques de-structurantes, se dégagent d'autres qui peuvent servir de leviers à des initiatives de cohésion sociale.

18 Village détenteur de la danse

19 À ce jour, on est passé de quatre villages à vingt-un.

### 1.2.1. Leadership des jeunes et mobilisation des réseaux générationnels dans le règlement des conflits intra et intercommunautaires

#### Boucle systémique B : Le leadership des jeunes comme opportunité pour la gestion de conflits entre ethnies<sup>20</sup>



Dans la région du Haut-Sassandra comme un peu partout en Côte d'Ivoire, l'on note une propension de plus en plus forte des jeunes à s'affranchir des contraintes des mécanismes traditionnels de contrôle social et de l'autorité des ainés sociaux. Ce désir d'autonomisation des cadets sociaux vis-à-vis des ainés se nourrit de leurs aspirations à se prendre en charge socialement ou économiquement, et même, à faire entendre leur voix dans l'arène sociopolitique. La combinaison de ces facteurs fragilise la légitimité des instances traditionnelles de régulation sociale et génère des tensions intergénérationnelles, comme mis en évidence ci-dessus. Mais dans bien des cas, en l'absence d'un leadership des ainés pour régler les conflits, ce sont les plus jeunes qui s'érigent en entrepreneurs de cohésion sociale.

À Saïoua et à Gboguhé, les jeunes font preuve d'un leadership affirmé. Face à des situations de tensions communautaires, ils n'hésitent pas à activer leurs réseaux de

relations, au sein de leur génération, pour contenir les velléités d'affrontements. C'est ce que corroborent les propos suivants :

*« Lorsqu'il y a un conflit entre les jeunes des différentes communautés, les présidents des jeunes sont saisis en premier pour un règlement à l'amiable. En cas d'échec, on a recours à la chefferie »<sup>21</sup>*

Ces réseaux générationnels de jeunes font référence, le plus souvent, à des jeunes issus de communautés différentes et appartenant aux mêmes tranches d'âge, ayant vécu dans la même commune de longue date ou ayant fréquenté la même école. À Saïoua, le leader de la jeunesse malinké et celui de la jeunesse autochtone revendentiquent la casquette de « peace makers » dans la localité. En fait, ils sont intervenus à maintes reprises pour empêcher des affrontements entre communautés en lien avec les rancœurs générées par les violences post-électorales de 2010-2011.

20 Voir annexe pour une explication comment lire l'analyse systémique

21 Entretien individuel Jeunesse de Gboguhé, le 12/12/2018.

*« Depuis la crise postélectorale chacun est resté dans son camp (...) Maintenant c'est sur nos relations personnelles qu'on joue pour régler les conflits. Entre nous grands ça va, mais entre nos petits frères là, la situation est un peu tendue. »<sup>22</sup>*

### **1.2.2. Les formes primaires de solidarités comme instrument de renforcement du lien social**

*« Tout nous divise, sauf la mort. Même quand on est adversaire et qu'il y a mort, on met de côté nos différends pour organiser les funérailles »<sup>23</sup>.*

Ces propos illustrent bien le fait que les événements sociaux (malheureux ou heureux) offrent des espaces de rapprochement entre les populations, indifféremment des appartenances ethno-sociales et politiques. À l'échelle des sept localités étudiées, ces regroupements

conjoncturels ont surtout lieu autour des funérailles, des fêtes ou des mariages.

À un autre niveau, notamment dans les espaces urbains cosmopolites comme Daloa et Issia, ces types de rapprochements entre communautés prennent la forme de noeuds de solidarités au sein des quartiers et pallient à la distanciation des relations sociales résultant de l'envergure de l'espace. Ces noeuds de solidarités sont constitués autour d'associations ou de groupements d'entraide, dont le trait d'union reste l'appartenance à un même quartier, un groupe ethnique etc.

Dans un contexte globalement caractérisé par des antagonismes entre communautés, ces formes primaires de solidarités peuvent constituer des points d'entrée à la promotion de la cohésion sociale. Elles restent toutefois conjoncturelles, fragiles, et sujettes aux éventuelles crises que traverserait la société.

22 Entretien individuel Président malinké de Saïoua, le 13/12/2018.

23 Entretien individuel Chefferie de village Issia, le 08/12/2018.

## **Leçons apprises et recommandations du sous-chapitre 1. Risques et opportunités perçus pour la cohésion sociale**

Au terme de l'analyse des risques et opportunités pour la cohésion sociale, nous retenons ceci :

### **1. La récupération des initiatives de développement par une seule communauté constitue un facteur de délitement du lien social**

L'étude a démontré qu'il existe dans certaines localités une forte probabilité de récupération des initiatives de développement par une seule communauté. Cela pourrait constituer un facteur de délitement du lien social. Pour pallier cette situation, il serait préférable d'associer aux initiatives les migrants et les autochtones à un même degré ; d'éviter toute forme d'initiative qui donne lieu à des compétitions de pouvoirs ; et plutôt privilégier les initiatives d'intérêts communs. Pour la constitution du comité de gestion de toute initiative de développement, il convient de bien penser sa composition en mettant par exemple le préfet à la tête de ce comité ; par ailleurs on évitera de privilégier la représentativité ethnique, au profit de critères tels que la légitimité et la capacité de leadership des acteurs-membres.

### **2. L'affaiblissement des capacités de contrôle sociopolitique et de l'autorité des aînés sociaux est un facteur d'éloignement entre les aînés et les cadets**

De plus en plus, les jeunes transgressent les mécanismes traditionnels établis par les aînés sociaux parce que ces derniers n'ont plus de légitimité à leurs yeux. Toute initiative visant à renforcer l'autorité des aînés sociaux (chef de communauté, chef de village, etc.) pourrait être « combattue » par les jeunes, si elle ne travaille pas plutôt à valoriser la participation et la conscience citoyennes de tous. Partant de ce fait, si l'on envisage d'implémenter un projet de développement, il faut chercher à s'appuyer sur des acteurs locaux légitimes issus de différents groupes d'âges.

### 3. L'impact des initiatives de développement limité aux îlots de quartier, comme facteur de renforcement des inégalités socio-économiques

Retenons de cette étude que les initiatives de développement limitées aux îlots de quartier renforcent les inégalités socioéconomiques au sein des communautés. Dans ces conditions, les projets qui ont été mis en œuvre en espérant une gouvernance communautaire dans un espace d'affaiblissement des liens de solidarité ont du mal à prospérer.

## 2. Risques et opportunités perçus pour la relation « Populations-Autorités locales »

Cette section de l'analyse questionne les risques et opportunités perçus à la relation entre les autorités locales et les populations dans les sept communes de la région du Haut-Sassandra. La relation entre populations et autorités est entendue ici étant comme la collaboration entre ces deux entités en vue d'établir une relation de confiance. Dans ce contexte, est perçu comme « risques » toute incidence dans les interactions entre populations et autorités qui contribue à l'effritement du niveau de confiance. A contrario, les « opportunités » renvoient aux facteurs qui renforcent le niveau de confiance entre populations et autorités locales.

### 2.1 Risques perçus pour la relation populations-autorités

En Côte d'Ivoire, la commune est la première collectivité territoriale décentralisée mise en place dans le processus de décentralisation. La décentralisation prévoit une participation des populations à la gouvernance des collectivités locales ; c'est à dire quelles doivent être parties prenantes dans la définition des stratégies de développement local. Pour ce faire, la posture du maire, en tant qu'acteur de développement local, apparaît déterminante dans la création de relations de proximité avec les administrés, afin de parvenir à une gouvernance inclusive et participative. Le constat fait dans les différentes communes montre que les maires ont des difficultés à créer la proximité avec les populations. Aussi y a-t-il une absence de cadre de dialogue et un affaiblissement de la participation des communautés à la gouvernance locale.

#### 2.1.1. La difficulté des autorités à créer de la proximité avec les populations : un obstacle à la gouvernance locale inclusive.

Globalement dans les sept communes, il y a un déficit de proximité entre les autorités municipales et les populations, comme en témoignent ces propos.

*« Le maire n'a jamais été facile à approcher (...) tout est politisé »<sup>24</sup>.*

A la lecture de ce qui précède, il ressort que les maires, dans l'ensemble des communes, ne développent pas de capacités qui leur permettraient de créer un lien social avec leurs administrés. De plus, les populations ont le sentiment que leurs avis ne sont pas pris en compte au cours des assemblées du conseil municipal.

*« Nous sommes toujours présents au conseil, mais nos préoccupations restent sans suite.»<sup>25</sup>*

Ce sentiment de manque de prise en compte des contributions des populations engendre chez celles-ci des frustrations et impacte négativement leur niveau de confiance vis-à-vis des autorités. L'affaiblissement de la confiance entre autorités et populations contribue ainsi à faire baisser le niveau de participation des populations à la gouvernance locale.

À la différence des autres communes, à Bédiala, il existe un lien de proximité entre l'autorité municipale et la population. À l'analyse, ce lien est plutôt structuré autour de l'enracinement local ou de l'autochtonie. En effet cette commune, comme supra mentionné, a été le cas typique de manifestation de conflits d'aspiration et de revendications de droits par les autochtones et les allochtones senoufos au cours des élections municipales d'octobre 2018. Conscients du fait qu'ils ont perdu le pouvoir socio-économique face aux migrants (notamment les allochtones senoufos), les autochtones gourou revendiquent forte-

24 I.L.A. , Focus group, Vavoua le 25.01.2019

25 G.T (autochtone), Entretien individuel, Bédiala le 18.12.2018

ment le droit de décider des choix sociopolitiques dans leur commune. Une fois élue, l'autorité se sent redevable à la population qui a contribué à son élection. De fait, elle est accessible à ces populations.

Toutefois, cette relation essentiellement fondée sur les référents ethniques n'exprime pas le caractère inclusif de la gouvernance de l'autorité municipale dans cette localité. En effet, ce lien de proximité factice ne concerne qu'une frange de la population, en occurrence celle qui l'a aidée à briguer son mandat. Le maire en tant qu'agent de développement local se doit de créer des liens de proximité avec l'ensemble de la population. En effet, plus l'autorité est dans une posture de création de lien de proximité avec l'ensemble des populations, plus elles ont tendance à collaborer ; et plus il y a de la proximité, plus les populations peuvent s'engager dans un processus. A contrario, moins le maire est dans une posture de création de liens de proximité, plus le niveau de confiance des populations envers l'autorité s'effrite, et moindre est leur niveau de participation à la gouvernance locale.

### **2.1.2 Absence de cadres de dialogue inclusif et affaiblissement de la participation des communautés à la gouvernance locale**

Comme évoqué plus haut, dans l'ensemble des communes visitées, il n'existe pas de lien de proximité entre les autorités municipales et leurs populations. Il apparaît également que dans ces localités, il y a une absence de cadre de dialogue inclusif, comme le laissent entrevoir les propos suivants :

*« On ne reconnaît pas le maire qu'on a élu. Nous votons mais une fois élu, le maire travaille seul sans collaboration avec les populations »<sup>26</sup>.*

Dans le cadre du processus de la décentralisation engagé en Côte d'Ivoire, l'ouverture du dialogue inclusif entre les autorités municipales et les populations constitue un facteur important de la (bonne) gouvernance locale. En effet, plus l'autorité municipale crée un cadre de dialogue inclusif, plus les liens de proximité se solidifient et plus la collaboration s'accroît entre les deux types d'acteurs. Cette collaboration renforce chez les populations le sentiment que leurs contributions sont prises en compte et partant, participent activement à la gouvernance locale.

Or, dans les communes visitées, il ressort que les seuls moments de rencontre entre les populations et les autorités municipales ont lieu dans le cadre des rencontres trimestrielles du conseil municipal. Au cours de ces rencontres, les populations estiment que leurs avis et leurs préoccupations ne sont pas pris en compte.

*« La jeunesse communale existe de nom. On n'est pas trop impliqué. Malgré la promesse de 1'500'000 francs CFA pour les projets, rien n'a été respecté. Le conseil municipal se tient en présence de la jeunesse qui a déjà son président, qui est un fonctionnaire de la mairie. Nous sommes toujours présents, mais nos préoccupations restent sans suite (...) »<sup>27</sup>*

Le cas de la jeunesse est symptomatique de cette absence de dialogue. En effet, les jeunes, de par leur poids démographique, contribuent activement à l'élection des autorités municipales. Cependant, une fois élus, ceux-ci ne créent pas de cadre de dialogue avec les jeunes au cours duquel ils pourraient exprimer leurs besoins et préoccupations. Les jeunes ne sentant pas l'engagement de l'autorité municipale à réaliser les promesses électorales faites, choisissent la voix de l'émigration vers l'Europe, dans l'espérance d'obtenir une opportunité d'insertion socio-professionnelle.

## **2.2 Opportunités perçues pour la relation populations-autorités**

En lien avec l'analyse des risques supra, des risques perçus à la relation populations-autorités locales montrent que dans les sept communes, il existe des difficultés pour les autorités municipales à créer des liens de proximité avec leurs populations. Aussi existe-t-il une absence de dialogue entre les deux groupes d'acteurs. Mais au cœur de ces dynamiques de-structurantes de la relation entre autorités municipales et populations, deux opportunités portées par des autorités déconcentrées ont été identifiées.

### **2.2.1 Quand le leadership de certaines autorités déconcentrées participe au renforcement de la confiance verticale**

À la différence des localités évoquées ci-dessus, où il n'existe pas de cadres de dialogue inclusifs entre administrés et maires, à Bédiala, Issia et Saïoua, des autorités de l'administration déconcentrées sont porteuses d'initiatives qui renforcent les liens entre elles et les populations. À Saïoua par exemple, le sous-préfet a réussi à créer

26 G.T (autochtone), Entretien individuel, Bédiala le 18/12/2018

27 K.Y.A (Membre de la jeunesse communale), Entretien individuel, Zoukougbeu le 21/01/2019

de la proximité avec les populations grâce à son implication active dans les règlements de conflits, et par la tenue de réunions d'informations régulières. De même à Issia, fort de ses seize années passées en tant que sous-préfet dans ladite localité, l'actuel secrétaire général (SG) de préfecture a également créé des liens de proximité entre les populations et l'administration préfectorale.

*« Il y a une forme de confiance entre nous et la préfecture, on est bien accueilli là-bas (...). Le SG de la préfecture essaie de nous rassembler toujours autour de la même cause. En tout cas ici, quand il y a quelque chose, c'est lui qui nous invite. »<sup>28</sup>*

Enfin à Bédiala, le sous-préfet a établi des relations de proximité avec les chefs de village et de communautés en s'impliquant dans le règlement des conflits fonciers et politiques qui opposent les autochtones aux migrants. Ainsi à travers son leadership, elle a réussi à renforcer le niveau de confiance des populations envers l'autorité qu'elle incarne.

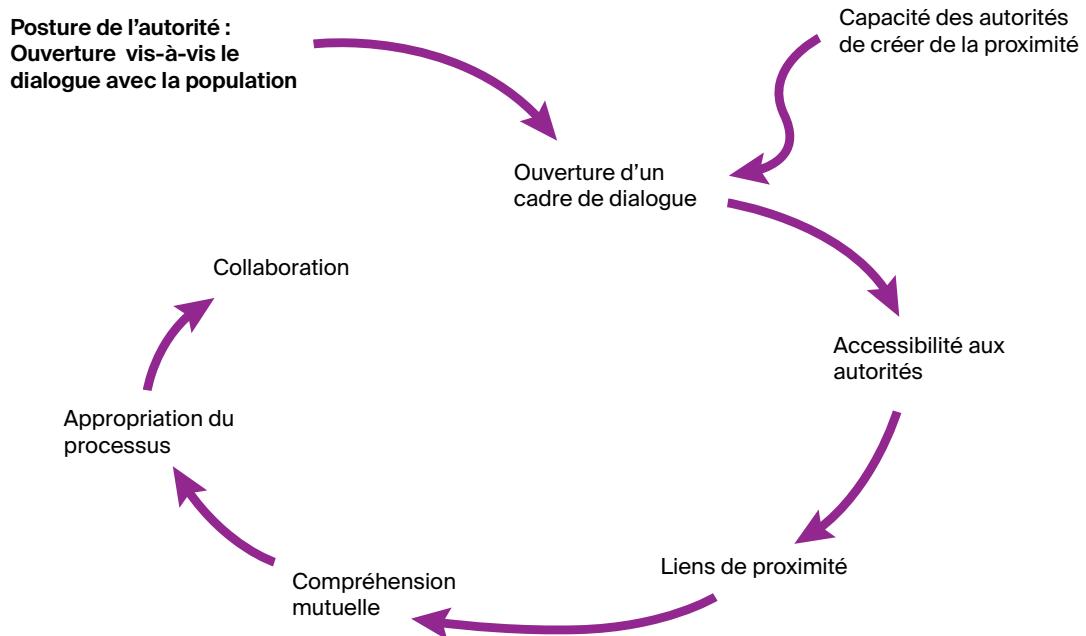
*« Notre commandant [sous-préfet] est comme une mère, c'est d'ailleurs notre alliée. Elle se bat pour que tout soit normal.<sup>29</sup> »<sup>30</sup>*

Globalement et indifféremment des communes, la posture de l'autorité demeure un facteur déterminant de la qualité de la confiance entre elle et les populations. En effet, les autorités déconcentrées dans les localités susmentionnées ont une posture favorable à l'ouverture d'un cadre de dialogue, à travers la tenue de réunions d'information avec les communautés et leur implication dans la gestion des conflits fonciers. L'ouverture de ces cadres de dialogue apparaissent comme des lieux de création de liens de proximité entre autorités et populations, permettant ainsi de relever le niveau de confiance entre ces différents acteurs.

## 2.2.2 Des autorités ouvertes au dialogue, pilier d'une confiance verticale renforcée et d'une participation active avec les populations

### Boucle systémique C : L'ouverture de l'autorité au dialogue comme opportunité du renforcement de la confiance verticale<sup>31</sup>

« Niveau de confiance entre populations et autorités »



28 Focus group, association de femme (AFEMDI), Issia le 27/01/2019

29 À la veille des élections municipales de 2018, madame le sous-préfet de Bédiala s'est fortement impliquée dans l'apaisement des tensions entre les autochtones gouro et les migrants sénoufos

30 D.B.G, entretien chef central de Bédiala, le 18/10/2018

31 Voir en annexe l'explication sur comment lire l'analyse systémique.

De même que la capacité de l'autorité à créer de la proximité structure sa relation de confiance avec les populations, l'existence de cadres de dialogue est également un atout pour susciter l'engagement de ces dernières dans les initiatives de développement local.

À Issia par exemple, les autorités préfectorales en général et le secrétaire général en particulier, réussit à engager les populations dans des actions collectives (comme

les journées « villes propres » et les journées sportives) parce qu'il a acquis la confiance des populations à travers l'ouverture du dialogue. À Saïoua également, le sous-préfet fédère les populations, contrairement au maire, jugé plus distant. C'est ce que semblent traduire les propos du président de l'association des propriétaires terriens : « *En tout cas, avec le maire les gens ne viennent pas aux réunions, mais si c'est le sous-préfet, tout le monde sort...* ».<sup>32</sup>

32 Président de l'association des propriétaires terriens, Saïoua, le 13/12/2018

## Leçons apprises et recommandations du sous-chapitre 2. Risques et opportunités perçus pour la relation « Populations-Autorités locales »

A retenir en ce qui concerne les risques pour la relation entre les autorités locales et les populations :

1. *La difficulté des autorités à créer de la proximité avec la population constitue un obstacle à la gouvernance locale inclusive.*

En effet, ce processus de recherche montre que malgré leur mandat d'agent de développement local, les autorités municipales éprouvent des difficultés à créer des liens de proximité avec leurs administrés. Or, moins l'autorité est disposée à créer du lien avec sa population, moins celle-ci collabore avec elle, et moins elle lui fait confiance.

2. *L'absence de cadres de dialogue inclusifs affaiblit la participation des communautés à la gouvernance locale*

Sur ce point, l'étude nous a montré qu'il n'existe pas de cadres de dialogue inclusifs entre les autorités municipales et les populations, ce qui affaiblit l'engagement citoyen des populations dans les initiatives de développement local.

A retenir en ce qui concerne les opportunités :

3. *Le leadership de certaines autorités déconcentrées participe au renforcement de la confiance verticale*

La qualité de leadership des autorités peut affecter positivement ou négativement la confiance entre elles et les populations. En la matière, le processus a permis de comprendre que contrairement aux autorités municipales, les autorités de l'administration déconcentrée, en s'appuyant sur des espaces de dialogue inclusifs avec les communautés dans toute leur diversité, déploient un leadership qui permet de renforcer la confiance verticale. Cela constitue un levier sur lequel toute initiative visant à renforcer les rapports entre autorités et pourraient prendre appui.

4. *Lorsque les autorités sont ouvertes au dialogue, la participation des populations aux initiatives de développement est renforcée*

L'engagement des populations à des initiatives de développement local est un défi majeur que met en évidence cette étude. Il est étroitement lié à l'existence de cadres de dialogue inclusifs entre autorités et populations. Ainsi, moins les autorités sont ouvertes au dialogue, moins elles sont à même de susciter la collaboration avec les populations, et moins elles peuvent obtenir la participation active des populations aux initiatives qu'elles mettent en œuvre. À l'inverse, plus les autorités sont ouvertes au dialogue inclusif, plus elles sont à même de susciter la collaboration avec les populations et plus elles obtiennent leur participation active.

Au regard de ces leçons apprises, l'étude formule les recommandations suivantes qui informent la mise en œuvre de toute initiative de développement dans la région :

- À l'échelle des sept localités** : identifier de façon consensuelle un acteur ayant la capacité de créer du lien entre populations et autorités locales.
- **À Daloa** : Encourager la création d'un cadre de dialogue entre populations et autorités locales, afin de susciter un sentiment commun d'appartenance et un intérêt partagé autour de ladite initiative.
- À Zoukougbeu et Gboguhé** : Mettre en place un cadre de dialogue qui implique les populations à des échelles maîtrisables en vue de susciter leur participation au projet.
- À Bédiala** : Encourager la culture de la participation citoyenne chez les populations.
- À Vavoua, Issia et Saïoua** : Analyser la posture de l'autorité en ce qui concerne la création de lien avec les populations.

### 3. Risques et opportunités perçus pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics

Les consultations dans les sept (7) communes mettent en évidence des problèmes liés à la gouvernance des infrastructures et à l'accès à l'offre de services publics, mais également des opportunités. Ces risques et opportunités sont analysés dans le présent chapitre.

#### 3.1 Risques perçus pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics

Les données de terrains établissent l'existence des infrastructures comme : les hôpitaux, les écoles, les postes de police/commissariats, les brigades de gendarmerie, les routes, les points d'accès à l'eau potable, les gares routières, les marchés etc. dans les sept (7) localités. Toutefois, deux risques majeurs ont été identifiés en lien avec la gouvernance des infrastructures et à l'accès à l'offre de services publics. Il s'agit d'une part du manque de concertation et de compréhension partagée des mécanismes de gestion et de l'affaiblissement de l'engagement des communautés dans la gouvernance des infrastructures. D'autre part, il est à noté, la faible capacité de contrôle citoyen et le risque de privatisation des biens collectifs

par des acteurs locaux/désaffection des bénéficiaires à la gouvernance des biens collectifs.

##### 3.1.1 Déficit de concertation et de compréhension partagée des mécanismes de gestion et affaiblissement de l'engagement des communautés dans la gouvernance des infrastructures

Le déficit de concertation et de compréhension partagée des mécanismes de gestion et l'affaiblissement de l'engagement des communautés dans la gouvernance des infrastructures publiques sont analysés à l'aune des pratiques communautaires autour des infrastructures hydrauliques et de la gestion de l'accès à l'eau potable ; de l'école et de la gestion des COGES ; et finalement des infrastructures sanitaires et de l'accès au service de santé public.

Globalement, les sept communes de la région disposent d'infrastructures dont les populations ne se sont véritablement pas approprié la gestion communautaire. L'absence de concertation à la base dans la mise en place des mécanismes de gestion serait à l'origine de cet échec. Parfois, il n'est pas rare que les populations méconnaissent les mécanismes. Par exemple, que ce soit à Gboguhé, à Issia, à Saïoua où dans les autres localités étudiées, les populations se plaignent du manque d'infrastructures hydrauliques fonctionnelles dans leur zone d'habitation, mais aussi, et surtout du manque de transparence dans les mécanismes d'attribution et de gestion des points d'eau dans leurs différentes localités.

*« Les pompes abîmées, après la mort des deux premiers chefs le successeur que je suis ; je n'ai aucune idée de leur méthode de gestion. »<sup>33</sup>*

33 Entretien individuel avec un leader communautaire, Zoukougbeu le 22/10/2018

Certaines personnes ont clairement dénoncé le fait qu'elles ne soient pas consultées pour choisir les zones habitées qui pourraient bénéficier d'infrastructures hydrauliques ou même le mode opératoire de gestion du point d'eau quand il en existe dans une communauté.

*« Nous-mêmes, on ne sait même pas sur quoi les gens se basent pour installer pompe dans tel ou tel village. Il y a beaucoup de campement ici y a pas l'eau mais c'est dans les villages là que eux ils envoient les projets... »<sup>34</sup>*

Dans la quasi-totalité des communes visitées, les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) sont inexistant et quand ils sont constitués, leur fonctionnement suscite des tensions. À Zoukougbeu par exemple, les pompes ont été remises au chef du village qui lui à son tour a confié la gestion quotidienne de ce patrimoine au président des jeunes. Celui-ci a édicté les règles de gestion en décidant de faire payer entre 5 francs, 10 francs voire 25 francs selon le récipient. La somme encaissée devait servir en principe à la réparation des pompes en cas de panne. Le manque de transparence dans la gestion de ces fonds fait que parfois, les gestionnaires des points d'eau n'arrivent pas à entretenir durablement les ouvrages dont ils ont à charge.

À l'instar des points d'eau, l'appropriation des instances de dialogue à l'école que sont les COGES n'a pas suivi les espoirs des autorités étatiques. Les parents d'élèves, maillon essentiel de ce dispositif ne participent pas pleinement aux activités et à la vie des COGES. Cela se traduit par le boycott des réunions et autres rencontres initiées par les responsables de ces structures, le refus de cotisation des parents pour les besoins financiers, le manque d'engagement des membres, etc. Interrogés sur leur immobilisme, certains parents estiment qu'ils ne sont pas "associés" aux prises de décisions dans le fonctionnement des COGES de leur localité. Outil d'appui à la gestion des écoles en Côte d'Ivoire depuis 1995, le rôle des COGES reste jusque-là incompris par une grande partie des parents. De ce constat, l'on a pu comprendre que quand les communautés ne sont pas parties prenantes, n'ont pas une connaissance claire des règles qui encadrent leur participation à la gestion des infrastructures scolaires, cela débouche sur un manque d'appropriation et d'engagement de leur part. Ainsi, l'expérience des COGES montre que moins les communautés sont associées en amont à la définition du mode de participation et aux règles de jeu sur le contrôle, plus elles interprètent

différemment des mécanismes de gestion et moins elles s'engagent dans les activités liées à la gouvernance de ces infrastructures.

Le niveau d'engagement des populations dans la gestion des structures de santé reste identique à celui observé au niveau de l'école : la faiblesse voire l'inexistence de participation communautaire à la gestion du système sanitaire. À l'échelle des sept (7) communes de la région du Haut-Sassandra, rares sont les centres de santé où il existe un Comité de Gestion des Établissements Sanitaire (COGES). Par contre, là où son existence est confirmée comme à Gboguhé, il n'est pas fonctionnel. Pis, la plupart des personnes enquêtées ignorent leur existence, mieux ne savent pas les attributions de ce mécanisme de gestion.

À Zoukougbeu par contre, l'engagement et la participation des populations autour des activités des écoles communautaires donnent l'exemple d'une participation communautaire à la gouvernance des infrastructures abouties. En effet, toutes les actions se font de manière concertée et consensuelle. C'est ensemble qu'elles définissent le nombre de classes à ouvrir, les moyens financiers qui soutiennent l'envergure du projet et les montants que chacun devrait cotiser pour la réalisation d'un tel projet

*« Ensemble, tous les besoins sont énumérés et évalués. Le montant est divisé par le nombre des parents d'élèves ou selon l'effectif pour éviter de frustrer certaines personnes. De manière collective, la somme collectée est suivie par un comité de contrôle au-dessus du bureau. (...) cela se fait après calcul des dépenses pouvant couvrir les besoins de l'école. »<sup>35</sup>*

En fonction de projet arrêté par la communauté, les montants des cotisations sont fixés par l'assemblée.

*« Chaque année à sa réalité et les besoins suivent selon notre ambition pour cette école »<sup>36</sup>*

Et l'engagement est si fort que certains parents d'élèves prennent des risques énormes en témoigne cette assertion

*« Pour bâtir cette école, d'autres ont mis leur plantation en garanti pour payer leur part »<sup>37</sup>*

34 Focus group point d'eau potable, Saïoua le 31/10/2018

35 Focus group écoles communautaires, Zoukougbeu le 22/01/2019

36 Op. Cit

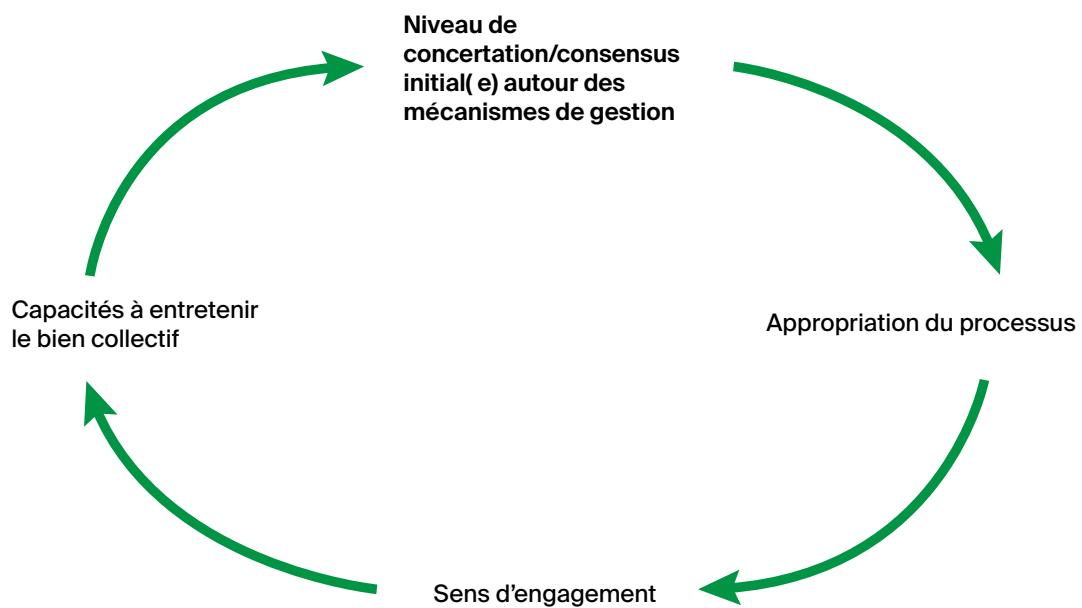
37 Ibidem

Comme on le note, si les populations sont impliquées à la base, si elles, de façon consensuelle participent à la prise de décision, alors leur engagement est fort dans la ges-

tion du bien collectif et dans ces conditions, la gouvernance communautaire est inclusive participative.

## Boucle systémique D : Le consensus initial autour des mécanismes de gestion définit l'engagement des communautés<sup>38</sup>

### « Gestion communautaire des infrastructure »



Au-delà du déficit de concertation et de compréhension partagée, des mécanismes de gestion et l'affaiblissement de l'engagement des communautés dans la gouvernance des infrastructures, la faible capacité de contrôle citoyen et le risque de privatisation du bien collectif apparaissent comme des risques à la gouvernance des infrastructures publiques.

*doivent répondre de leurs politiques, de leurs actions et de l'utilisation des fonds »<sup>39</sup>.*

### 3.1.2 Faible capacité de contrôle citoyen et risque de privatisation/désaffection des bénéficiaires à la gouvernance des biens collectifs

Cette définition pose fondamentalement le principe du dialogue entre électeurs et élus, fonctionnaires et citoyens, dépositaires et donneurs de charges publiques, fournisseurs et bénéficiaires de biens et services. Ainsi, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) pose les questions clés de la transparence, de la responsabilité et de la citoyenneté. Il participe au renforcement de la bonne gouvernance et à l'efficacité du développement. Il contribue également au rétablissement du dialogue, de la confiance des citoyens et surtout assure le renforcement de la démocratie et un service public mieux délivré.

Selon le guide sur le Développement des Droits et la réduction de la pauvreté,

Dans les sept communes de la région du Haut-Sassandra concernées par l'étude, l'on note un manque de contrôle citoyen. En effet, les populations n'arrivent pas à demander des comptes aux différents fournisseurs des services publics dont elles bénéficient. Cela provient du fait que dès le départ, dans l'élaboration même des règles du jeu,

*« Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est le fait de pouvoir demander aux représentants officiels, aux employeurs privés et aux fournisseurs de services de rendre des comptes, ce qui implique qu'ils*

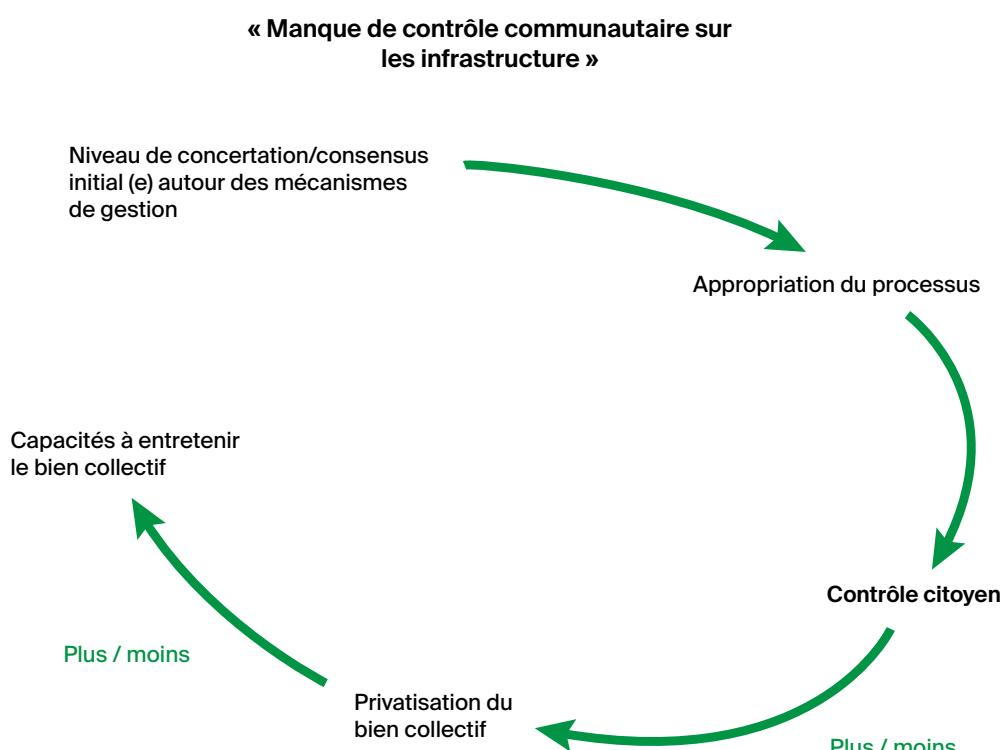
38 Voir annexe pour une explication comment lire l'analyse systémique

39 Banque Mondiale 2002, Guide sur le Développement des Droits et la réduction de la pauvreté

il y a eu une absence de mise en place de mécanismes transparents de contrôle de la gestion du bien collectif. Par exemple, lorsqu'ils participent au conseil municipal, elles ne peuvent pas poser leurs préoccupations en lien avec les sujets à l'ordre du jour. Par ailleurs, les citoyens des communes de Daloa, Bédiala, Gboguhé, Is-

sia, Saïoua, Vavoua et Zoukougbeu que nous avons rencontré au cours de cette étude ignorent les mécanismes de contrôle des actions de leurs élus. C'est autant de contraintes qui les poussent à l'éloigner de la gestion des biens collectifs.

## Boucle systémique E : Le manque de contrôle citoyen conduit au risque de la privatisation<sup>40</sup>



Le rapport des populations en général, et des parents d'élèves en particulier autour des COGES est un bel illustratif de repli communautaire dans la gestion de la chose publique. En effet, à l'échelle des sept communes à l'étude, la participation citoyenne envisagée comme une opportunité dans laquelle les populations disposent de procédures et mécanismes internes pouvant leur permettre d'avoir une influence réelle sur les décisions prises n'est pas observée. Apparemment, les parents d'élèves semblent dire qu'ils n'ont pas les moyens pour demander des comptes aux gestionnaires des différents COGES. D'ailleurs, c'est ce que faisait remarquer un parent d'élève à Issia durant un focus group :

*« On paye, mais on ne voit rien et quand tu demandes, on ne te dit rien, donc je ne viens plus à leurs réunions »<sup>41</sup>.*

En définitive, la mauvaise gestion des ressources financières, l'opacité dans la gestion globale des COGES, et le manque de possibilité de demander des comptes en toute légitimité ont fini par amener la majorité des parents à se retirer de la vie de ces instruments de dialogue.

Dans certains cas, l'absence de capacité à exercer un contrôle citoyen dans la gouvernance des biens collectifs conduit à des formes de « privatisation » de ces biens ou à d'autres dynamiques négatives.

C'est l'exemple de la commune de Daloa où l'ONEP a été obligé de privatiser la gestion de la pompe pour lui assurer une utilisation durable. En effet, quelques temps après son installation, la pompe située au quartier Kennedy est tombée en panne sans que la population ne décide de la réparer. C'est ainsi que l'ONEP a décidé de

40 Voir annexe pour une explication comment lire l'analyse systémique

41 Focus COGES, parent d'élève (G.S municipalité BAD), Issia, 30/10/2018

la rendre fonctionnelle et de la confier à un individu pour une meilleure gestion.

*« Quand les pompes sont gâtés, malgré mon appel, personne n'a répondu. (...) un particulier qui réside à GUESSABO a décidée de réparer une pompe à 40000 fr, il n'a reçu qu'une avance de 16000 fr. Alors à ce jour une seule pompe est fonctionnelle mais gérée par un allochtone (Sénoufo) qui vend car il est le seul à supporter les frais de réparation en cas de panne. »<sup>42</sup>*

Ainsi, dans la commune de Zoukougbeu, la pompe, un bien collectif qui auparavant était en accès libre fait l'objet d'une gestion privée. Le manque de contrôle des sommes collectées par les premiers responsables de la gestion des pompes du village les a conduit à ne pas répondre aux appels du chef pour la réhabilitation des ouvrages aboutissant par ricochet à cette privatisation.

Nous pouvons donc retenir que moins les populations ont la capacité de contrôle citoyen, plus il y a des risques soit de désaffection à la gouvernance ou de privatisation des biens collectifs.

### **3.2 Opportunités perçues pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics**

Face aux difficultés de gouvernance et d'accès aux services publics, les populations peuvent toujours se réinventer pour gérer leurs patrimoines et améliorer l'accès à ces services ou encore, recourir à des offres de service alternatives. Cette capacité de réinvention de soi ou de recours à des offres de service alternatives constitue par conséquent une opportunité que ce point se propose d'analyser.

#### **3.2.1 Recours à l'offre de services alternative comme expression de la capacité de résilience des populations**

Longtemps sous la gouvernance rebelle, Vavoua vit dans une situation d'insécurité grandissante. Les services de sécurité étatiques revenus après la fin de la crise-post-électorale de 2011 n'arrivent pas toujours à juguler le phénomène.

Différents témoignages font état de ce que l'insécurité est la principale cause du départ de certains fonctionnaires de cette localité, eux qui sont les victimes de tous ces gangs et autres bandits. Dans la recherche de solutions, les populations se sont orientées vers une confrérie de chasseur communément appelé dozos. En fait, durant les huit (08) ans (2002-2010) de partition de la Côte d'Ivoire en deux, Vavoua est resté dans la zone Centre-Nord-Ouest (CNO)<sup>43</sup>, une zone où l'État ivoirien n'avait pas d'emprise sur l'offre de services publics. Dans cette ville donc, se sont développées des formes alternatives d'accès aux services publics. Les dozos ont dû suppléer les forces de sécurité étatiques ayant déserté les zones occupées par l'administration rebelle. Durant cette période, l'expérience a marqué positivement les populations au point où, aujourd'hui, avec la recrudescence de la violence malgré la présence de la police, de la gendarmerie et même d'un détachement des Forces Armées de Côte d'Ivoire, les populations réclament les dozos pour assurer leur sécurité. D'ailleurs, certaines personnes soupçonnent les forces de l'ordre d'être de connivence avec les malfrats pour semer l'insécurité. Les propos issus de l'entretien avec un membre de la confrérie des dozos corroborent cette idée quand il affirme :

*« Il n'y a pas de sécurité à Vavoua. Les forces de l'ordre ne font pas leur travail parce qu'il y a des braqueurs qu'on a pris et c'est les kalachnikovs et les munitions des FRCI qu'on a trouvés sur eux. Il y a même des braqueurs avec qui on a saisi des pistolets qui appartenaient à des policiers. »<sup>44</sup>*

Le recours aux dozos pour la sécurisation de la ville de Vavoua s'est fait de façon concertée. En effet, face à l'incapacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité, les populations ont plaidé auprès du maire pour que les dozos prennent en main leur sécurité. Depuis lors, la population a le sentiment d'être plus en sécurité. C'est ce que semble confirmer cette assertion :

42 Entretien individuel avec un leader communautaire, Zoukougbeu, op cit

43 La zone CNO était la zone contrôlée par la rébellion armée à la suite de la partition de fait de la Côte d'Ivoire en deux durant la crise militaro-politique de septembre 2002. Elle est constituée par les départements de Bouaké, Béoumi, Biankouma, Bouna, Boundiali, Dabakala, Danané, Ferkessédougou, Katiola, Korhogo, Man, Mankono, Odienné, Sakassou, Séguéla, Tengréla, Touba, Vavoua, Kounahiri, Kouibly, Madinani et Minignan

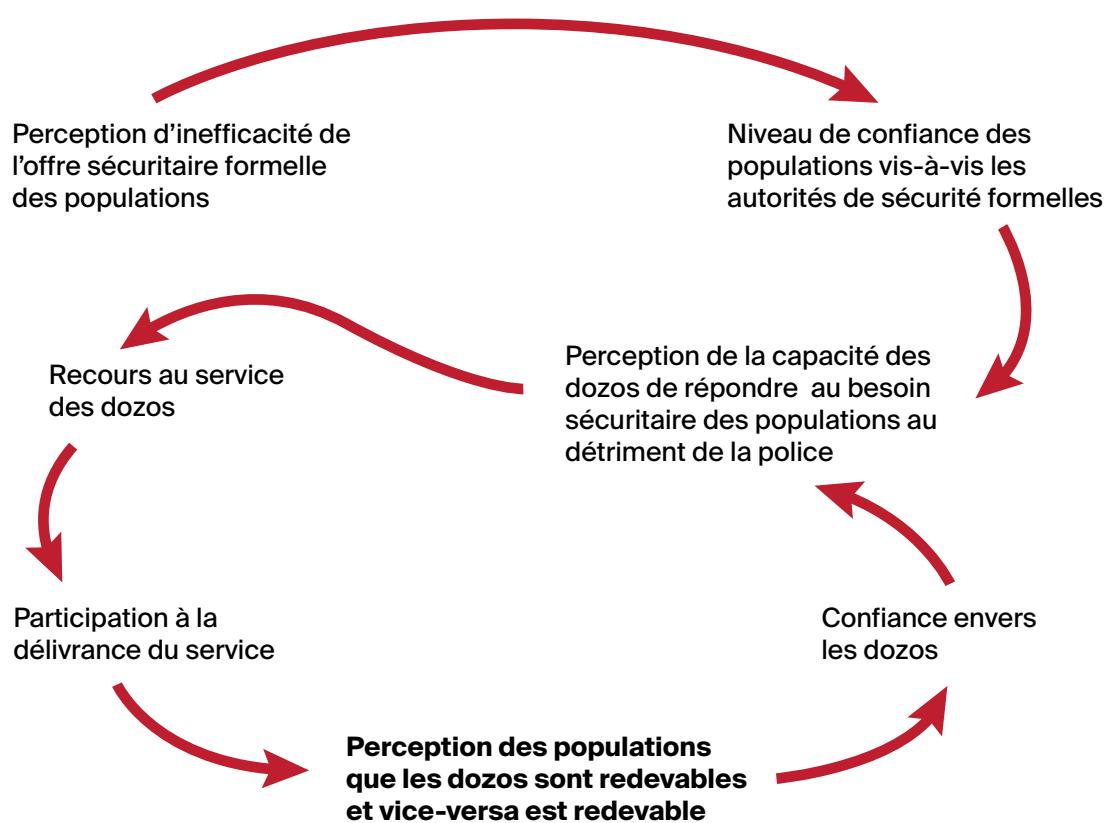
44 Entretien individuel avec un membre de la confrérie dozo, Vavoua le 30/09/18

« Au moment où il y avait l'insécurité ici, nous on ne dormait pas. Même en pleine journée, il y avait des braquages de gauche à droite. C'est là la population a contacté le maire pour qu'ils prennent les dozos pour assurer la sécurité. Depuis ce jour, à vrai dire les braquages ont diminué »<sup>45</sup>

Mais, pourquoi recourir à une force parallèle de sécurité alors que l'État régional est présent à travers ses symboles forts de sécurité ? Comment fonctionne cette force ?

## Boucle systémique F : La perception de redevabilité favorise l'offre alternative de sécurité<sup>46</sup>

« Recours à des offres alternatives comme réponse à l'inefficacité des services publics »



Selon nos résultats d'enquête, les actions des dozos sur le terrain ont permis d'obtenir une baisse considérable du taux de criminalité depuis l'implication de ceux-ci dans la sécurisation de la ville. Cela a participé à les rendre plus légitimes et indispensables dans la sécurisation de la commune. D'ailleurs comme le soulignait un membre de cette confrérie, leurs éléments sont plus prompts à répondre aux besoins sécuritaires de la population que les forces de sécurité conventionnelles. Ces propos ci-après l'illustrent ci-bien :

« La police fait sa patrouille, nous on fait notre patrouille. Mais les deux patrouilles ne sont pas les mêmes. Tu peux appeler le commissariat tout de suite. Eux ils vont faire 1h de temps avant d'arriver sur les lieux. Or, moi si tu es en danger que tu m'appelles immédiatement je suis là-bas »<sup>47</sup>

Pour service rendu par les dozos, la population a décidé de mobiliser mensuellement des ressources financières. Ainsi, il a été décidé que les ménages paient 500 francs CFA, 2000 francs CFA pour les propriétaires de grands

45 Entretien individuel avec un membre de la confrérie dozo, op. Cit.

46 Voir annexe pour une explication comment lire l'analyse systémique

47 Entretien individuel avec le chef dozo, ibidem

magasins et 5000 francs CFA pour ceux qui tiennent des magasins de produits de rente. C'est donc la redevabilité qui noue cette confiance entre populations et Dozo à Vavoua dans le cadre de la sécurisation de la cité. Aujourd'hui, ils seraient une force sur laquelle comptent même les autorités de la ville pour faire face au problème récurrent de la sécurité.

Pour pallier le problème de l'accès à l'eau potable qui se pose de façon continue les populations de Saïoua ont transformé des contraintes en opportunités. En effet, les pompes villageoises qui étaient toutes non-fonctionnelles ont été réadaptées pour servir de puits. Les dispositifs mis en place par l'ONEP ont été enlevés et désormais les populations utilisent des puiseuses pour recueillir l'eau. Pour rendre l'eau potable dans certains quartiers, les femmes se cotisent pour l'achat des produits d'entretien. Elles achètent donc de la javel en grain qu'elles mettent dans le puit au moins une fois par semaine. Cette capacité à recourir à l'eau de puits malgré qu'on doute de son caractère potable montre à quelle enseigne une communauté face à la difficulté de s'approvisionner en eau potable peut trouver en elle des moyens pour les résoudre.

### 3.2.2 Capacité de réinvention des acteurs locaux, un facteur d'amélioration de la délivrance des services publics

La capacité de réinvention des acteurs locaux comme facteur d'amélioration de la délivrance de services publics a été observée comme une opportunité à la gouvernance et au développement des infrastructures collectives dans la région du Haut-Sassandra. En effet, face aux défaillances observées dans l'accès des populations à l'offre de services publics, des acteurs locaux réussissent, en déployant un leadership de proximité, à améliorer plus ou moins la délivrance desdits services.

Tel est le cas du médecin-chef du centre de santé urbain de Bédiala. Avec ses propres ressources financières, il

se déplace dans les villages et campements rattachés à son aire sanitaire afin d'inciter les populations à se faire consulter. De même, il les sensibilise à l'adoption de pratiques de prévention contre la tuberculose et bien d'autres maladies. Il les encourage également à adhérer au Programme Élargi de Vaccination (PEV). Son engagement de longue durée lui a permis de créer des liens de confiance avec la population et à se construire une réputation. Les populations se sentent de plus en plus prises en charge et ont le sentiment d'avoir un accès relativement facile au personnel soignant.

À l'instar de Bédiala, l'amélioration de la délivrance du service dans le secteur sanitaire est également l'œuvre d'un individu à Gboguhé. En effet, dans cette localité, l'infirmier-major, fort de son ancienneté dans la localité (20 ans de présence) et de son leadership, s'est forgée une réputation auprès des populations. Cette longévité dans l'exercice de ses fonctions lui a permis de créer une certaine proximité avec les populations de Gboguhé auprès desquelles il jouit de plus en plus d'une forte légitimité.

*« (...) Cela fait un peu plus de vingt temps que ce monsieur est avec nous. Il partage avec nous nos difficultés, notre quotidien, notamment le manque d'eau. Il travaille bien. Il va partout, il est très proche de la population »<sup>48</sup>.*

Ainsi aux yeux des populations,

*« (...) le travail qu'il [l'infirmier-major] fait est pour elles a fait que de plus en plus, elles vont à l'hôpital. Là-bas, les autres agents de santé s'occupent bien d'eux par rapport à avant. »<sup>49</sup>*

Ces propos des populations témoignent de la confiance qu'elles placent en cet agent de santé. Ils permettent de comprendre que sans un contexte d'affaiblissement de la qualité du service public, lorsqu'il existe un leadership capable de réinventer l'offre, sa délivrance aux populations peut s'en trouver améliorée.

48 Entretien informel avec un autochtone, Gboguhé le 23/10/2018

49 Entretien informel avec un autochtone, Op cit

## Leçons apprises et recommandations du sous-chapitre 3. Risques et opportunités pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics

Au niveau des risques perçus à la gouvernance des infrastructures et de l'accès à l'offre de services publics, nous pouvons retenir :

1. *L'absence de concertation/consensus initial(e) autour des mécanismes de gestion et du fonctionnement des services publics est un obstacle à la participation des communautés à la gouvernance des infrastructures.*

La concertation et la prise en compte des points de vue des populations dans la prise de décision sont une condition sine qua non à la participation communautaire dans la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics. En effet, moins les populations sont associées à la formulation et au choix des modes de fonctionnement des mécanismes de gestion des infrastructures, moins elles participent à leur gouvernance. De ce point de vue, le manque de concertation (sur le choix et le fonctionnement des mécanismes de gestion des infrastructures) est un facteur d'affaiblissement.

2. *Le déficit de capacité de contrôle communautaire de la gouvernance conduit à des risques de privatisation des biens collectifs*

Moins les communautés disposent de capacité à contrôler la gestion d'un bien public, moindre est l'appropriation collective de celui-ci.

Au niveau des opportunités perçues pour la gouvernance des infrastructures et l'accès à l'offre de services publics, on note que :

3. *Le recours à l'offre de services alternatifs est l'expression de la capacité des populations à être résilientes*

La **capacité** des populations à trouver des réponses face aux contraintes sécuritaires à Vavoua et aux difficultés d'accès à l'eau potable à Saïoua donnent à voir que dans un contexte de défaillance de l'offre de services publics, les populations sont capables de se référer à une offre alternative avec laquelle elles ont établi une relation de redevabilité.

4. *La capacité de réinvention de l'accès à l'offre de service par des acteurs locaux améliore la délivrance des services publics*

Dans un contexte où globalement l'offre de services publics est déficitaire, les acteurs individuels sont en capacité de s'approprier et de réinventer la qualité de la délivrance desdits services.

Sur la base de ces leçons apprises, l'étude formule les recommandations suivantes qui informent la mise en œuvre de toute initiative de développement dans la région du Haut-Sassandra.

1. **Repenser les modèles de gouvernance** dans le domaine de l'eau avec les parties prenantes du secteur en s'assurant qu'elles ont une compréhension commune des règles du jeu ;
2. **Privilégier et renforcer le type de modèle de gestion d'eau** à Vavoua et Saïoua, modèle dans lequel les communautés ont la capacité de recourir à d'autres alternatives pour satisfaire leurs besoins ;
3. **Appuyer les écoles communautaires ou s'approprier ce modèle de fonctionnement** pour le **dupliquer** sur l'ensemble des localités concernées par le projet ;
4. **Investir dans une évaluation des mécanismes** de fonctionnement des comités de gestion au niveau de la santé si besoin. Ces instances de participation communautaire ne fonctionnent pas toujours et partout ;
5. Toute initiative doit permettre aux populations d'établir les règles du jeu ; par conséquent il faudrait **encourager la participation communautaire dans la définition des règles** qui encadrent leur participation à la gestion/gouvernance des infrastructures

# IV. Annexes : Comment lire l'analyse systémique

---

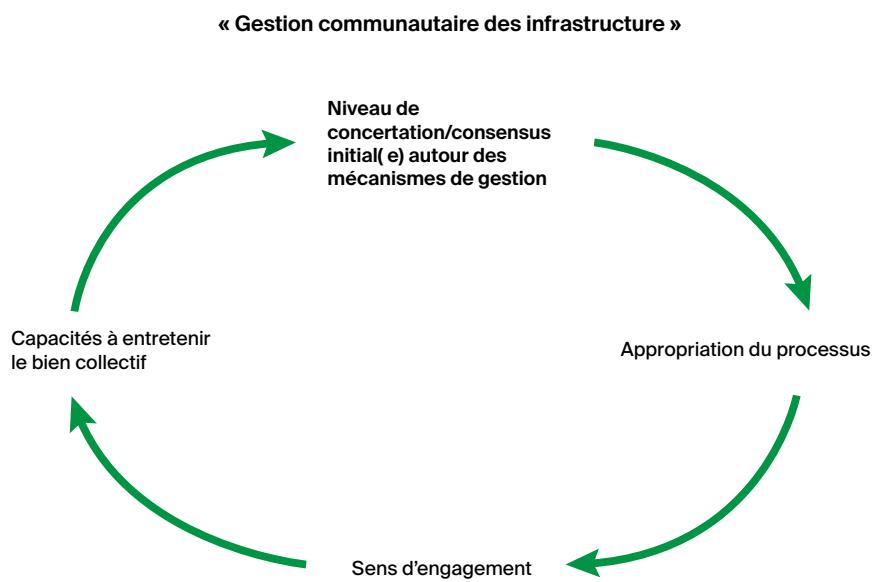


## IV. Annexes : Comment lire l'analyse systémique

Pour approfondir l'analyse des données issues des consultations, l'équipe de chercheurs a utilisé l'approche de pensée systémique. L'analyse systémique veut dépasser la logique simpliste de cause à effet et de linéarité comme suggérée par certains types d'analyse, tel que l'arbre à problème par exemple. Elle suggère de rendre plus explicite la complexité des dynamiques qui structurent un phénomène donné. Au lieu de se focaliser sur quelques causes profondes, il s'agit d'identifier les dynamiques structurantes qui relient toutes ces causes, ou facteurs. Ces dynamiques structurantes représentent donc des séquences des connections causales entre plusieurs facteurs. Pour y arriver, les chercheurs identifient les principaux facteurs qui influencent un phénomène (« causes et effets » dans une analyse classique) pour ensuite identifier les interactions et interdépendances entre eux. Enfin, les chercheurs se posent la question de savoir si certaines séquences/groupes de facteurs influencent le système au sens large, au-delà des simples facteurs : autrement dit, des dynamiques structurantes. Certaines de ces dynamiques structurantes sont présentées dans ce rapport.

Les différents facteurs (« causes et effets ») de la dynamique structurante sont présentés dans les encadrés et sont formulés d'une telle manière qu'ils peuvent augmenter/ s'intensifier ou diminuer selon la situation et le scénario analysé. Les facteurs sont reliés entre eux par des flèches. Une flèche sans indication particulière reliant un facteur A à un facteur B suggère une relation plus ou moins proportionnelle entre ces deux facteurs. C'est-à-dire, si le facteur A augmente, le facteur B augmente aussi. A lire comme suit : « plus A augmente, plus B augmente ». Si le facteur A diminue, le facteur B diminue aussi. A lire comme suit : « plus A diminue, plus B diminue ». Une séquence de facteurs reliés par des flèches sans indication particulière et formant une boucle, s'appelle une « boucle d'auto-renforcement ». Une boucle d'auto-renforcement est caractérisée par une dynamique positive ou négative qui s'amplifie de plus en plus, comparable à un cercle vicieux ou un cercle vertueux. Par contre, une flèche reliant un facteur A à un facteur B avec une indication « plus /moins» suggère une relation plus ou moins inversement proportionnelle entre ces deux facteurs. C'est à-dire que, si le facteur A augmente, le facteur B diminue. A lire comme suit : « plus A augmente, plus B diminue ». Si le facteur A diminue, le facteur B au contraire augmente. A lire comme suit : « plus A diminue, plus B augmente ».

### Exemple d'une boucle d'auto-renforcement



## Manière de lire

*Plus* les règles du jeu concernant la mise en place des infrastructures sont établies au niveau communautaire

*Plus* les communautaires s'approprient du processus de gestion

*Plus* elles développent un sens d'engagement

*Plus* elles ont les capacités à entretenir le bien collectif

*Plus* la création des nouvelles règles du jeu reste au niveau communautaire

# V. Sources secondaires

Anonyme, Commune de Gboguhé (2007) : Document de présentation : Identification et valorisation des potentialités de la commune de Gboguhé

Banque Mondiale (2002) : Guide sur le Développement des Droits et la réduction de la pauvreté

Centre de santé Urbain Bédiala, Rapport d'activité du CSU Bédiala, 2017

Christian Bouquet, « Le mauvais usage de la démocratie en Côte d'Ivoire », L'Espace Politique [Online], 3 | 2007-3, Online since 22 December 2007, connection on 20 January 2019

Commune de Gboguhé, Document de présentation : Identification et valorisation des potentialités de la commune de Gboguhé, 2007

Direction générale de la décentralisation et du développement local, Loi de 2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales

Direction générale de la décentralisation et du développement local, Loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales.

Direction générale de la décentralisation et du développement local, Loi n° 2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale.

Direction générale de la décentralisation et du développement local, Loi n° 2014-453 du 05 août 2014 portant statut du District Autonome d'Abidjan.

Direction générale de la décentralisation et du développement local, Loi n° 2014-454 du 05 août 2014 portant statut du District Autonome de Yamoussoukro

Direction de l'information et de la planification, Rapport de la direction de l'information et de la planification et l'évaluation, 2008

Direction régionale de l'agriculture du Haut Sassandra, quelques données statistiques de la région du Haut Sassandra, document non daté, 2018, 6p

Direction régionale de l'éducation nationale (DREN), Données statistiques, 2018

District sanitaire de Daloa, Rapport d'activité, 2017

Effoli B, 2015, Département d'Issia, Issia, 22p.

<http://rhs.ci/economique.php>, consulté le 25 septembre 2018

<http://vavoua.com/presentvavoua.html>, présentation de Vavoua, consulté le 28 septembre 2018

<https://cei-ci.org>, consulté le 23 octobre 2018

Inspection d'enseignement primaire (IEP) 1&2, Données statistiques d'Issia, 2018

Inspection d'enseignement primaire (IEP) 1&2, Données statistiques de Vavoua, 2018

Inspection d'enseignement primaire (IEP), Données statistiques de Zoukougbeu, 2018

Institut National de la statistique (INS), Recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH), 2014

Koné R. et N'goran R., 2017, Migration irrégulière en Côte d'Ivoire : logiques sociales et stratégies des retournés d'An-yama et de Daloa, Rapport d'étude.

Mairie de Gboguhé, Monographie de la commune de Gboguhé, 2017





Interpeace Bureau d'Abidjan  
Villa n° 43,  
Cité Les Lauriers 5, Deux Plateaux  
06 BP 2100 Abidjan, Côte d'Ivoire  
Tel : +225 22 42 33 41  
wao@interpeace.org  
www.interpeace.org



Carrefour 22ème arrondissement,  
Cocody 2 plateaux 7ème Tranche,  
Lot 3384B – Ilot 272 – Rue 120 Immeuble R+3,  
3ème étage Appartement 3C.  
Tél. : +225 20 00 05 64  
indigocdi@gmail.com  
www.indigo-ci.org



JICA Bureau en Côte d'Ivoire  
2ème étage de Green Buro  
rue Booker Washington, Cocody,  
Abidjan, Côte d'Ivoire 04 B.P. 1825  
Tél. : +225 22 48 27 27/ 28  
<https://www.jica.go.jp/french/index.html>

ISBN 978-2-901934-02-8



En partenariat avec les Nations unies